

CHAPITRE

6

LA SENSIBILISATION, LA MOBILISATION ET LES MOYENS DE PRESSION

JOCELYNE LAVOIE
JEAN PANET-RAYMOND

AVEC LA COLLABORATION D'ANNA KRUYNSKI

PLAN DU CHAPITRE 6

Introduction	184
1. La sensibilisation	185
1.1. Les objectifs d'une démarche de sensibilisation	187
1.2. L'ampleur d'une démarche de sensibilisation	188
2. La mobilisation	189
2.1. L'importance de la mobilisation	189
2.2. La place de la mobilisation dans le processus d'intervention	189
2.3. L'ampleur d'un travail de mobilisation	190
2.4. La force de la mobilisation sur l'imaginaire collectif	190
2.5. Les conditions favorisant le maintien de la mobilisation	192
3. Les moyens de pression	194
3.1. Les moyens de pression et les approches stratégiques d'intervention	195
3.2. La politique de l'agir et l'action directe	197
4. Répertoire des moyens de sensibilisation, de mobilisation et de pression	199
4.1. Les activités et autres moyens d'action	201
4.1.1. La rencontre de sensibilisation	201
4.1.2. La session ou l'atelier de formation	202
4.1.3. L'assemblée publique	203
4.1.4. La journée thématique	204
4.1.5. Le colloque, le forum et le sommet citoyen	204
4.1.6. Le théâtre d'intervention, le spectacle populaire et la fête de quartier	207
4.1.7. Les installations et les manifestations d'art engagé	212
4.1.8. La pétition	214
4.1.9. L'envoi massif de cartes postales, de lettres et de messages textes	216
4.1.10. Le canular engagé	216
4.1.11. Le kiosque	217
4.1.12. Le porte-à-porte	218
4.1.13. Les représentations auprès de divers paliers de gouvernement	219
4.1.14. La manifestation, la marche et la vigile	220
4.1.15. La <i>flash mob</i>	222
4.1.16. Les actions de non-coopération	223
4.1.17. Les actions de désobéissance civile	226
4.1.18. Les tactiques d'une politique de l'agir	228

4.2. Les outils	234
4.2.1. Le tract et le dépliant	234
4.2.2. L'affiche	235
4.2.3. La photo, la vidéo et le documentaire engagé	236
4.2.4. Quelques autres outils	237
4.3. Les communications	238
Bibliographie sélective	239
Webographie sélective	239

INTRODUCTION

La sensibilisation, la mobilisation et les moyens de pression sont au cœur des pratiques d'action communautaire.

Dans un premier temps, la sensibilisation vise à favoriser la réflexion et à susciter une prise de conscience par rapport à une situation problématique ou à un besoin commun, et à proposer des solutions et des idées nouvelles afin de transformer cette situation ou répondre à ce besoin. La sensibilisation permet d'attirer l'attention des personnes et des collectivités sur un problème et favorise une identification critique des enjeux et des solutions possibles par un travail d'éducation populaire¹.

Quant à la mobilisation, elle témoigne de la nécessité de développer des solidarités entre les personnes et les organisations appartenant à une communauté affectée par la pauvreté, les inégalités, l'exclusion, la dévitalisation, l'injustice, le manque de ressources ou la détérioration de son environnement, afin qu'elle puisse prendre en main sa destinée dans une perspective de changement social. Ainsi, la mobilisation a pour but de susciter l'engagement et de regrouper des personnes touchées par un problème social ou partageant un même besoin pour la poursuite d'une action collective visant à résoudre ce problème ou à répondre à ce besoin.

Dans ce chapitre, nous introduirons aussi le concept de moyen de pression, que l'on retrouve le plus souvent au cœur des stratégies d'actions conflictuelles des groupes et des mouvements sociaux dans leur lutte pour des changements sociaux. En effet, les moyens de pression s'imposent lorsqu'il s'agit d'établir un rapport de forces en faveur de celles et ceux qui aspirent à une société plus juste, plus égalitaire et plus démocratique, et à une société plus consciente des enjeux écologiques qui menacent la biodiversité et, par conséquent, l'avenir de l'humanité. Dans ce contexte, l'action communautaire se situe fréquemment sur le terrain de la défense collective des droits, de la revendication envers l'État et du partage du pouvoir au sein des communautés. Les moyens de pression sont en outre souvent inévitables pour contrer les pratiques de développement économique de grandes entreprises ou d'organisations internationales. L'action communautaire ne peut donc pas, par définition, faire l'économie du conflit.

1. R. Lachapelle (2003), *L'organisation communautaire en CLSC. Cadre de référence et pratiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 293 p.

En complément de la section sur les moyens de pression, nous aborderons la notion de politique de l'agir, celle que Day a baptisé *politics of act*². Cette notion fait référence à une philosophie d'action collective qui s'inscrit dans la mouvance anarchiste³ et qui vise à agir directement pour obtenir ce que l'on veut sans passer par un intermédiaire. Les aspects théoriques portant sur la politique de l'agir seront complétées par une section sur les tactiques d'une politique de l'agir, illustrée à partir de l'expérience militante du collectif La Pointe Libertaire dans un quartier populaire du sud-ouest de Montréal.

L'articulation entre sensibilisation, mobilisation et moyens de pression constituera donc le principal propos de ce chapitre, les liens unissant ces trois types d'intervention étant très étroits. Dans les trois premières sections de ce chapitre, le sens des notions théoriques se rattachant à chacun de ces types d'intervention sera défini et mis en contexte. La quatrième section de ce chapitre sera quant à elle consacrée à un volet plus pratique et visera à illustrer le « coffre à outils » dont les intervenants disposent lorsque vient le temps de choisir les moyens pour articuler une démarche de sensibilisation, un travail de mobilisation ou la mise en œuvre de moyens de pression.

1. LA SENSIBILISATION

La sensibilisation occupe une très grande place au sein des pratiques d'action communautaire. Le fondement de toute action collective ne repose-t-il pas sur le fait qu'une situation problème affectant un grand nombre de personnes doit être reconnue et jugée comme telle par les personnes concernées pour être considérée comme un problème social ?

Une démarche de sensibilisation sera donc souvent essentielle pour permettre l'identification d'un problème et favoriser une prise de conscience de son caractère collectif. La sensibilisation contribuera ainsi à faire naître l'espoir qu'en agissant collectivement, on pourra atténuer ou résoudre le problème au bénéfice des personnes qu'il affecte, dans une visée du bien commun. La sensibilisation permet non seulement de susciter la réflexion, mais de passer à l'action.

2. R.J.F. Day (2005), *Gramsci Is Dead: Anarchist Currents in the Newest Social Movements*, Toronto, Between the Lines, 254 p.

3. Le terme *anarchiste* fait référence à la culture politique libertaire, anarchiste et anti-autoritaire.

La sensibilisation

La sensibilisation est un terme très large utilisé en action communautaire pour désigner un ou plusieurs moyens qui seront mis à contribution afin d'atteindre les buts suivants :

- ♦ favoriser la réflexion et susciter une prise de conscience par rapport à un problème social ou à un besoin commun,
- ♦ promouvoir des solutions ou des idées nouvelles afin de transformer une situation jugée problématique ou de répondre à un besoin commun.

À la lumière de cette définition, on saisit bien en quoi la sensibilisation se distingue de l'information qui, bien qu'elle puisse favoriser la réflexion et susciter une prise de conscience, laisse très souvent les personnes devant un sentiment d'impuissance en ne suggérant pas nécessairement de solutions pour transformer la situation dénoncée. À ce titre, on peut donc avancer que la sensibilisation poursuit invariablement un objectif de changement social.

La conscientisation

Lorsqu'on parle de sensibilisation, il convient de faire la distinction entre sensibilisation et conscientisation, car, bien que ces termes soient étroitement liés et souvent utilisés indifféremment, la conscientisation renvoie plutôt à un modèle d'intervention largement inspiré de la méthode d'alphabétisation conscientisante développée par Paulo Freire dans les régions pauvres du Brésil au début des années 1960. La méthode pédagogique et politique de Paulo Freire opposait à l'« éducation-domination » une « éducation-libération » comme instrument du processus d'éducation et de transformation sociale. En partant de la « conscience dominée » des hommes et des femmes analphabètes des milieux ruraux brésiliens, Paulo Freire voulait aider son peuple à atteindre une « conscience libérée ». Par conséquent, le but de l'éducateur n'était pas seulement d'apprendre à lire et à écrire aux paysans analphabètes, mais aussi de chercher avec eux les moyens de transformer le monde dans lequel ils vivaient à partir de mots qui étaient issus de l'univers-vocabulaire des travailleurs auxquels s'adressaient les éducateurs. Cette pédagogie des opprimés repose sur quatre niveaux de conscience qui viennent marquer les étapes de la démarche : 1) la conscience soumise ou magique ; 2) la conscience révoltée, marquée par l'activisme ; 3) la conscience réformiste, qui cherche à améliorer le système existant ; 4) la conscience libératrice, qui est un engagement permanent contre toute forme d'exploitation, de domination ou d'aliénation⁴.

4. P. Freire (1974), *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero, 202 p.

Ainsi, la conscientisation comporte des dimensions à la fois pédagogiques et politiques qui visent à ce que les classes opprimées prennent conscience de leur oppression, rejettent la définition qu'en donne leur oppresseur et apprennent celle qui correspond à leurs conditions réelles d'existence afin de trouver ensuite des moyens de s'en libérer. Donc, sans chercher à opposer sensibilisation et conscientisation, il importe de relever l'engagement politique et l'alliance avec les classes opprimées qui viennent teinter les pratiques de conscientisation. Au Québec, le modèle d'éducation populaire autonome qui s'est développé dans les années 1970 ainsi que l'approche féministe conscientisante ont été influencés par Paulo Freire. Afin de marquer les particularités de l'approche de conscientisation et d'éviter toute confusion possible avec la sensibilisation, nous avons résolu de n'utiliser ici que le terme *sensibilisation*.

1.1. Les objectifs d'une démarche de sensibilisation

Bien que le but d'une démarche de sensibilisation soit de favoriser la réflexion et de promouvoir des solutions pour transformer une situation, les objectifs de la sensibilisation pourront varier selon la nature du problème et celle du changement souhaité ainsi que selon les personnes et les groupes visés pour y contribuer.

Compte tenu de ces différentes variables, une démarche de sensibilisation poursuivra l'une ou l'autre des quatre catégories d'objectifs suivants.

Changements individuels

Introduire des changements sur le plan individuel en incitant des personnes à modifier leurs comportements, leurs attitudes, leurs préjugés ou leurs habitudes de vie lorsque celles-ci ont des conséquences préjudiciables sur elles-mêmes, sur un groupe social ou sur une communauté. Entre aussi dans cette catégorie d'objectifs le fait d'amener les personnes à prendre conscience qu'elles sont victimes d'une injustice et qu'il existe des recours leur permettant de défendre leurs droits.

Changements collectifs

Introduire des changements sur le plan collectif en suscitant une prise de conscience de l'existence d'un problème social commun affectant une communauté donnée, et en proposant aux personnes concernées des alternatives et des pistes de solution pour agir collectivement sur la situation.

Influence sur les décideurs

Influencer les décideurs afin de les rendre plus sensibles aux difficultés ou aux besoins d'une population et les inciter à agir dans l'intérêt du bien commun.

Appui de l'opinion publique

Obtenir la sympathie et l'appui de l'opinion publique par des actions visant à convaincre la population de la légitimité d'une cause, ce qui aura comme effet d'influencer les décideurs à agir dans le sens des revendications demandées.

1.2. L'ampleur d'une démarche de sensibilisation

En partant de l'objectif visé par sa démarche de sensibilisation et en évaluant le temps et les ressources dont il dispose, le groupe déterminera ensuite l'ampleur qu'il souhaite donner à sa démarche. Les trois exemples qui suivent illustrent les variantes qui peuvent exister à cet égard.

Activité de sensibilisation

Un groupe pourra opter pour une seule activité de sensibilisation comportant divers moyens s'il estime que cette activité est suffisante pour amorcer une démarche de réflexion en vue de changer des perceptions, des comportements ou des attitudes. Par exemple, organiser un café-rencontre dans un centre de femmes sur le thème des violences faites aux femmes durant la période des Journées d'action contre la violence faite aux femmes pour favoriser un partage du vécu et inciter les participantes à agir collectivement.

Programme d'activités

Un groupe pourra choisir de consacrer plus d'énergie, de moyens et de temps à une démarche de sensibilisation en mettant sur pied un programme d'activités. Par exemple, une maison de jeunes choisira d'organiser une semaine de sensibilisation contre l'intimidation. À cette fin, les animateurs et les jeunes organiseront une semaine thématique comportant diverses activités en lien avec ce thème, par exemple une soirée d'improvisation, un atelier d'art créatif, une activité d'animation sur la communication non violente, la réalisation d'une *flash mob* et un souper communautaire.

Campagne de sensibilisation

Un groupe ou même une coalition de groupes évalueront la pertinence d'organiser une campagne de sensibilisation qui fera appel à une diversité d'activités et d'outils et qui pourra s'étendre sur plusieurs semaines. Dans le cas d'une campagne de sensibilisation, on associera généralement les médias de masse et les médias sociaux à la démarche. Cela renforcera le message que le groupe veut transmettre tout en rejoignant un plus grand nombre de personnes.

2. LA MOBILISATION

2.1. L'importance de la mobilisation

La mobilisation

La mobilisation a pour but de regrouper des personnes touchées par un problème social, ou partageant un même besoin, et de susciter leur engagement pour la mise en œuvre d'une action visant à résoudre ce problème ou pour la réalisation d'un projet destiné à satisfaire ce besoin. La mobilisation, c'est donc l'action par laquelle des personnes et des organismes expriment leur solidarité pour mettre en œuvre des projets et des actions collectives leur permettant de transformer les conditions sociales, économiques, politiques, environnementales et culturelles dans lesquelles elles vivent.

Cette définition illustre comment la mobilisation donne tout son sens aux pratiques d'action communautaire, puisqu'elle propose aux personnes d'être les principaux acteurs des choix et des changements sociaux, économiques, politiques, environnementaux et culturels les concernant. Les actions posées par les personnes directement touchées par un problème peuvent prendre plusieurs formes et exiger divers degrés d'engagement. La mobilisation donne aussi l'occasion aux personnes qui ne sont pas directement touchées par un problème d'exprimer leur appui à l'égard de celles et ceux qu'elles estiment être victimes d'injustice, d'oppression ou d'exclusion.

La mobilisation peut enfin s'exprimer lorsque vient le temps pour les membres d'un organisme de participer à la vie associative d'un organisme communautaire. Elle offre ainsi la possibilité d'élargir le sens donné généralement à la vie démocratique en développant les solidarités et en affirmant l'expression d'une citoyenneté active et responsable.

2.2. La place de la mobilisation dans le processus d'intervention

Dès la phase de préparation de l'intervention, lors de l'analyse de la situation, les personnes concernées seront impliquées dans la définition de la nature du problème ou du besoin. Ce sont aussi elles qui participeront à l'élaboration du plan d'action, même s'il s'agit parfois seulement d'un noyau de personnes désireuses de s'impliquer à cette étape.

Mais c'est à la phase de la réalisation d'une action collective que s'intensifieront les efforts du groupe, soit pour élargir la mobilisation initiale, soit pour regrouper les personnes qui vivent encore leurs difficultés de façon isolée. Cet effort de mobilisation est encore plus apparent lorsqu'un groupe opte pour une stratégie conflictuelle, où la création d'un rapport de force est nécessaire pour obtenir des gains contre des gouvernements, des institutions ou des entreprises. Rappelons que la mobilisation se poursuit jusqu'à l'étape du bilan, où les personnes ayant participé à l'action seront mises à contribution pour réaliser un retour critique sur les diverses étapes du projet en lien avec les objectifs visés.

2.3. L'ampleur d'un travail de mobilisation

Tout comme la démarche de sensibilisation, le travail de mobilisation comporte différents aspects et son intensité peut varier selon qu'il s'agit de recruter un petit groupe de personnes pour le démarrage d'une activité ou de susciter la participation de centaines, voire de milliers d'individus pour établir un rapport de force. Selon l'objectif poursuivi pour agir collectivement sur une situation, on fera appel à divers moyens, plus ou moins nombreux, complexes et originaux. Le recrutement de cinq personnes pour mettre sur pied une activité de cuisine collective n'exige pas le même déploiement d'efforts et de moyens que la mobilisation de centaines de citoyens pour participer à une manifestation contre un projet de développement économique ayant des impacts négatifs sur une communauté locale.

L'objectif poursuivi, le type de projet ou d'action choisi, la stratégie privilégiée, le temps et les ressources dont le groupe dispose sont donc autant de facteurs influant sur la diversité et l'ampleur des moyens à déployer pour mobiliser.

2.4. La force de la mobilisation sur l'imaginaire collectif

Le Québec a été le théâtre de plusieurs mobilisations populaires et citoyennes qui ont frappé l'imaginaire collectif et démontré la soif de justice sociale et l'expression de la solidarité de divers mouvements sociaux.

Depuis la longue marche des femmes pour l'obtention du droit de vote au Québec en 1940, le Québec a connu son lot de mobilisations. Les années 1960 sont probablement la décennie qui aura le plus marqué l'imaginaire collectif au regard des mobilisations collectives. Cette décennie est associée à l'émergence de plusieurs mouvements sociaux en Amérique du Nord, notamment le mouvement hippie, le mouvement des droits civiques pour l'égalité des Noirs

américains, le mouvement d'opposition à la guerre au Vietnam, le mouvement pour l'égalité entre les hommes et les femmes, le mouvement pour la libération homosexuelle à l'origine du mouvement LGBT, le mouvement pour la défense des droits civiques des autochtones, etc. Le Québec n'a pas échappé à cette vague de contestation et d'affirmation. En effet, la culture politique québécoise se transforme profondément durant la Révolution tranquille, alors que l'on assiste à l'émergence d'une nouvelle identité nationale québécoise qui s'écarte du nationalisme canadien-français traditionnel. L'un des faits marquants de cette transformation fut la lutte du peuple québécois autour de l'enjeu linguistique. Bref retour dans l'histoire : au début des années 1960, l'anglais est encore la langue de promotion économique pour de nombreux francophones et, à ce titre, l'enjeu linguistique devient un « élément central de la définition de l'État-nation puisqu'elle traduit le bien commun d'une communauté cherchant à se perpétuer mais aussi à réduire ses inégalités socioéconomiques⁵ ». C'est donc autour de cet enjeu que plus de 50 000 personnes se sont rassemblées sur la colline parlementaire à Québec le 31 octobre 1969 pour dénoncer la politique linguistique du gouvernement de l'Union nationale et réclamer que le français devienne la langue de l'État et de la législation au Québec. Cette manifestation, suivie de plusieurs autres, a mené à l'adoption, en 1977, de la Charte de la langue française, communément appelée la « loi 101 », définissant les droits linguistiques de tous les citoyens du Québec et faisant du français la langue officielle de l'État québécois.

Depuis ces premières batailles décisives pour le Québec moderne, plusieurs autres grandes mobilisations populaires se sont succédé au rythme de diverses causes sociales, culturelles et politiques. Pensons aux nombreuses mobilisations pour revendiquer l'égalité entre les femmes et les hommes⁶, aux luttes contre la pauvreté et pour le droit au logement, à celles des citoyens pour contrôler l'aménagement du territoire, aux nombreuses batailles livrées par le mouvement

5. M. Martel et M. Pâquet, « Quand la langue mobilisait. Les manifestations d'octobre 1969 contre le bill 63 », *Le Devoir*, 24 octobre 2009.

6. Le mouvement des femmes a été le théâtre de dizaines de manifestations et de marches. Parmi celles qui ont marqué l'histoire du mouvement des femmes, mentionnons la Marche des femmes contre la pauvreté *Du pain et des roses* en 1995 et la Marche mondiale des femmes en 2000, 2005 et 2010.

écologiste, aux manifestations populaires contre la guerre en Irak⁷, de même qu'aux nombreuses actions de contestation pour s'opposer à la mondialisation et à la globalisation néolibérale⁸.

Enfin, ce qui a plus récemment frappé l'imaginaire collectif québécois fut sans contredit les centaines de manifestations suscitées par le mouvement de grève des étudiants du printemps 2012. Cette lutte contre la hausse des frais de scolarité a vu déferler des marées d'étudiantes et d'étudiants dans les rues de Montréal. Peu à peu, cette lutte est devenue celle de milliers d'autres citoyennes et citoyens venus défier l'autorité illégitime du gouvernement Charest après l'adoption du projet de loi 78. Ainsi, au mouvement étudiant ont succédé les manifestations nocturnes et le mouvement de désobéissance civile des casseroles, véritable mouvement citoyen pour la défense des droits fondamentaux.

Toutes ces mobilisations sont venues proposer une autre vision du Québec, une vision porteuse de justice sociale, de solidarité, soucieuse du bien commun et des droits collectifs. Autant de mobilisations qui ont permis d'inscrire des victoires décisives dans l'imaginaire collectif québécois et d'entretenir l'espoir qu'un monde meilleur et plus juste est possible.

2.5. Les conditions favorisant le maintien de la mobilisation

En action communautaire, il n'est pas rare que la mise en œuvre de projets ou de luttes collectives s'échelonne sur plusieurs semaines, des mois et parfois même des années. Dans un tel contexte, l'expérience montre qu'il ne suffit pas de susciter la mobilisation ; encore faut-il soutenir l'élan de départ.

7. L'année 2003 fut le théâtre de certaines des plus grandes mobilisations au Québec. Entre les mois de février et mars, plusieurs manifestations ont mobilisé de 150 000 à 250 000 manifestantes et manifestants.

8. Par exemple, en avril 2001, la Marche des peuples au Sommet des Amériques à Québec a rassemblé 50 000 personnes venues manifester leur opposition au projet de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA).

Ce constat pose la question des conditions favorisant non seulement l'engagement initial des personnes, mais aussi le maintien de leur intérêt et de leur participation tout au long de l'action. Pour favoriser le maintien de la mobilisation, voici certaines conditions que l'on devrait s'assurer de réunir :

- ♦ Avoir le souci constant de valoriser et de reconnaître le travail accompli par les personnes participantes ; le besoin de reconnaissance étant un besoin fondamental chez l'être humain.
- ♦ Se fixer des objectifs réalistes et à court terme qui permettent des gains et des victoires tangibles et concrètes, malgré l'existence d'objectifs à plus long terme. Rien n'est plus démobilisant que d'éprouver le sentiment de travailler fort et longtemps sans avoir la satisfaction d'obtenir des résultats concrets.
- ♦ Mettre en place un mode de fonctionnement qui favorise un engagement à la mesure des intérêts, des compétences, des volontés d'apprendre et des disponibilités des personnes. Plusieurs groupes ont compris cette nécessité et ont formé des comités de travail sur divers aspects liés à la réalisation d'un projet collectif. Un tel fonctionnement permet au plus grand nombre possible de personnes de s'engager selon leurs goûts et de se développer selon leurs champs d'intérêts, tout en respectant le temps qu'elles peuvent consacrer au projet.
- ♦ Accorder une attention particulière à la qualité de la communication au sein du groupe, en étant très sensible aux difficultés et aux conflits qui peuvent surgir et en faisant des efforts constants pour les régler au fur et à mesure.
- ♦ Favoriser des moments d'apprentissage et de formation individuels et collectifs. Cela peut se faire par du soutien entre membres, par des échanges avec des personnes d'autres organisations ou par des sessions de formation et d'éducation populaire plus structurées. De tels moments sont autant d'occasions de prendre du recul, de s'outiller et d'élargir sa vision et son analyse sur un sujet ou un enjeu donné.
- ♦ Ne pas oublier d'accorder une place au plaisir en organisant des activités festives ou de détente qui favorisent la cohésion et contribuent à accroître le sentiment d'appartenance au groupe. Organiser un repas communautaire pour souligner un événement important, préparer une fête pour se réjouir des gains obtenus ou réaliser une activité de plein air à l'occasion d'un bilan annuel, voilà autant de moyens de « ventiler », de se découvrir sous un jour nouveau et de resserrer les liens.

3. LES MOYENS DE PRESSION

Moyens de pression

Le terme *moyens de pression* (ou *tactiques*) renvoie aux moyens d'action utilisés à l'intérieur d'une stratégie d'action collective basée sur la résolution de conflits sociaux. Selon Touraine, le conflit fait partie intégrante de la dynamique sociale étant donné l'existence de rapports et d'intérêts divergents entre les classes sociales⁹. Les moyens de pression sont donc utilisés par les personnes, les groupes, les communautés et, de manière plus large, par les mouvements sociaux qui, à travers leur action collective et concertée en faveur d'un changement social, doivent établir un rapport de force vis-à-vis de ceux qui détiennent le pouvoir politique, économique, social ou culturel.

L'action communautaire étant une pratique de changement social s'adressant prioritairement aux communautés affectées par les inégalités, la dépendance, la marginalité, l'exclusion et l'appauvrissement, dans une perspective de justice sociale¹⁰, cela va de soi que le recours aux moyens de pression fait partie des stratégies et des actions qui devront être mises en œuvre pour obtenir les changements souhaités.

Les moyens de pression font appel à des actions visant à agir directement ou indirectement, voire symboliquement, pour obtenir les transformations sociales souhaitées. Le choix, l'élaboration et la mise en œuvre de moyens de pression s'appuient sur la recherche du bien commun et font appel à des actions qui sont à la fois diversifiées, créatives et, quelquefois, spectaculaires, voire radicales. En tout temps, le choix des moyens de pression repose sur une bonne analyse de la conjoncture dans laquelle l'action s'inscrit.

Par exemple, les moyens de pression employés par le mouvement altermondialiste pour faire échec aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle en 1999¹¹, qui s'étaient révélés très efficaces à ce

9. H. Dorvil et R. Mayer (dir.) (2001). *Problèmes sociaux. Théories et méthodologies*, Tome I, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 21.

10. Lachapelle, *op. cit.*

11. Le Sommet de Seattle fait référence au troisième sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui a réuni 135 pays membres dans la ville de Seattle aux États-Unis, en 1999. Ce sommet avait comme objectif la mise en place d'un nouvel ordre économique mondial caractérisé par l'établissement de règles supranationales limitant la capacité légale et pratique de chaque nation à subordonner ses activités à d'autres principes que des principes strictement commerciaux. Le nouveau cycle de négociation prévu à Seattle prévoyait un élargissement des compétences du comité d'arbitrage de l'OMC dans des domaines touchant la santé,

moment-là, ont cessé de l'être une décennie plus tard¹². En effet, à Seattle, les manifestants ont su surprendre les forces de l'ordre avec des tactiques de confrontation créatives et spectaculaires, qui se menaient de tout bord tout côté, sans coordination centralisée. Après ces événements, les autorités se sont rapidement ajustées, en mettant en place d'imposants dispositifs répressifs¹³ ou en choisissant des lieux difficiles d'accès. Et, comme nous l'avons vu lors du G8/G20 tenu à Toronto en juin 2010, les autorités n'ont pas hésité à utiliser les machines médiatiques et juridiques pour démoniser les militants radicaux, allant jusqu'à les traiter comme de véritables terroristes. Mais l'État n'est pas le seul à changer ses façons de faire. Les organisations militantes et communautaires évoluent aussi et se transforment au gré de la conjoncture ainsi qu'en fonction des valeurs et des normes sociales. Ainsi, des moyens de pression jugés légitimes et efficaces à une certaine époque pourraient ne plus l'être à une autre époque. Le choix des moyens de pression prend donc son sens dans le contexte historique et symbolique qui l'a vu naître.

3.1. Les moyens de pression et les approches stratégiques d'intervention

L'organisation communautaire, on le sait, représente une pratique d'intervention qui s'est progressivement professionnalisée au Québec à partir des années 1960, décennie où « elle n'était pratiquée que par une poignée d'intervenantes et d'intervenants issus des sciences humaines et sociales travaillant à la mise sur pied de comités de citoyens et de groupes populaires ici et là, dans les quartiers les plus démunis des grands centres urbains ou des régions rurales éloignées¹⁴ ». Cette pratique sociale a évolué et s'est diversifiée au point qu'à partir d'un certain nombre de critères ou caractéristiques de base, il est devenu possible de camper quatre principales « approches stratégiques » ou « modèles » propres au mode

l'environnement, l'éducation, l'exploitation des forêts, les normes sociales, etc. La mobilisation citoyenne qui s'est organisée pour réclamer la prise en compte des valeurs non marchandes dans la sphère économique (droits de l'Homme, valeurs éthiques en matière de biodiversité, etc.) a largement contribué à l'échec des négociations prévues.

12. E. Fougier (2004), *Altermondialisme, le nouveau mouvement d'émancipation ?*, Paris, Lignes de Repères, p. 29.
13. C. Caron, « Seattle, dix ans après », *Relations*, n° 736, novembre 2009, p. 10-11.
14. D. Bourque *et al.* (2007), « L'organisation communautaire au Québec. Mise en perspective des principales approches stratégiques d'intervention », dans D. Bourque *et al.* (dir.), *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 12.

d'intervention communautaire: 1) l'intervention sociopolitique (action sociale); 2) l'intervention socioéconomique (développement local); 3) l'intervention socio-institutionnelle (planning social); 4) l'intervention sociocommunautaire¹⁵.

La compréhension et l'analyse des diverses caractéristiques de cette typologie révèlent que la place accordée aux moyens de pression varie de manière significative d'une approche à l'autre. Ainsi, l'approche sociopolitique, dont la finalité est la résolution des problèmes sociaux par les groupes sociaux les plus démunis au moyen d'un travail de défense et de promotion de leurs droits, ne peut faire l'économie du conflit social et du recours aux moyens de pression. Cette caractéristique se traduit, du côté des formes d'organisation privilégiées, par la mise sur pied d'organisations de lutte, de revendication et de pression permettant le développement d'un rapport de force pouvant leur être favorable. Un tel rapport de force est le plus souvent obtenu par la pression, la défense des droits et l'éducation populaire pour la négociation de solutions avec les autorités en place, voire la défaite ou la déroute de la partie adverse. Les différents modèles d'intervention sociopolitique accordent donc une place prépondérante au conflit, à la dimension politique et aux moyens de pression dans leur stratégie globale d'action, de façon à permettre aux communautés d'exprimer leurs frustrations et leurs aspirations et à les traduire en droits, en politiques, en normes, etc. L'approche sociopolitique se démarque ainsi des trois autres approches par la place prépondérante qu'elle accorde aux luttes, à la contestation, à la pression et, de manière plus marginale, à la voie révolutionnaire.

L'approche du développement local emprunte aussi parfois le chemin de la lutte pour mener à terme des projets de développement social ou de développement économique local. En effet, s'il y a une chose que les communautés savent, de par leur volonté d'autodéveloppement économique et social, c'est que la résistance et la pression sont souvent nécessaires lorsqu'il s'agit de négocier le financement de projets, de ressources ou de services pour des populations touchées par la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation. Pensons seulement au syndrome du « pas dans ma cour », qui exige des organismes non seulement de mieux préparer le terrain auprès des résidents voisins, mais parfois aussi de recourir à des actions musclées pour dénoncer les interventions de certaines institutions et commerces s'opposant à des projets de logements sociaux ou à l'implantation de ressources pour les populations marginalisées.

15. Bourque *et al.*, *op. cit.*

Quant à l'approche socio-institutionnelle et à l'approche sociocommunautaire, même s'il est plus rare qu'elles sortent du registre consensuel ou de négociation, elles peuvent également emprunter la voie du conflit social.

3.2. La politique de l'agir et l'action directe

Un moyen de pression, comme nous le relevions dans l'introduction, implique l'existence d'un intermédiaire sur lequel la pression est mise – le gouvernement, le conseil d'arrondissement, une entreprise, etc. Il s'agit donc de ce que Richard Day¹⁶ appelle « *politics of demand* », c'est-à-dire une stratégie d'action qui repose sur l'analyse qu'il est possible et souhaitable de convaincre ou de contraindre l'intermédiaire à répondre positivement à une revendication. Nous introduisons aussi, dans ce chapitre, un autre type de stratégie, celle que Day dénomme « *politics of act* » ou politique de l'agir.

Les partisans de la politique de l'agir n'entretiennent pas ou plus l'espoir que l'émancipation est possible à l'intérieur d'un système géré par un État et les institutions qui y sont associées. Par conséquent, au lieu d'exercer des pressions sur les autorités en revendiquant des « droits » ou des « libertés », les militantes et militants appartenant à des réseaux pour la plupart libertaires et anarchistes misent plutôt sur la force de leur agir pour interférer avec le pouvoir de l'État et des entreprises capitalistes, tout en tentant de préfigurer ou de créer des alternatives porteuses d'émancipation individuelle et collective.

« La politique de l'agir s'accompagne, sur le plan opérationnel, d'une philosophie organisationnelle non hiérarchique, décentralisée et autonome¹⁷. » Des personnes s'associent en groupes d'affinités et collectifs, autour d'enjeux multiples de mobilisation (politique, environnement, brutalité policière, genre, etc.). Plusieurs groupes se font et se défont au gré de la conjoncture, alors que d'autres établissent des convergences. Ces réseaux privilégient un mode de fonctionnement par démocratie directe et intègrent une multitude de mécanismes pour déconstruire les rapports de domination au sein des organisations : c'est la préfiguration, dans l'ici et le maintenant, de la société rêvée de demain.

16. Day, *op. cit.*

17. Pour mieux comprendre cette philosophie en contexte québécois, voir G. Lambert-Pilote, M.-H. Drapeau et A. Kruzynski (2007), « La révolution est possible : portrait de groupes auto-gérés libertaires au Québec », *Possibles (Les jeunes réinventent le Québec)*, vol. 31, n^{os} 1-2, p. 138-159 (<<http://www.possibles.cam.org/index.html>>).

La philosophie de la politique de l'agir présente des similitudes avec l'action directe, qui se définit comme une philosophie d'action signifiant que l'on est prêt à se battre pour prendre le contrôle de sa vie et essayer d'agir directement sur le monde dans lequel on vit. Selon Besnard, l'action directe est « une action individuelle ou collective exercée contre l'adversaire social par les seuls moyens de l'individu et du groupement¹⁸ ». Bien que l'action directe soit au cœur d'une politique de l'agir, cette dernière va plus loin dans son intention, c'est-à-dire que celles et ceux qui militent selon la logique d'une politique de l'agir tiennent mordicus aux fondements non hégémoniques et non hiérarchiques de leurs luttes, de leurs formes d'organisation et de leurs visions de la société. De ce point de vue, l'action directe, en tant que théorie politique, est plus circonscrite dans son intention et ne rompt pas nécessairement avec la politique de revendication. En d'autres mots, le processus révolutionnaire est au cœur d'une politique de l'agir, ce qui n'est pas nécessairement le cas de l'action directe.

Pour en revenir à l'action directe, Besnard l'oppose à l'action parlementaire ou indirecte, qui se déroule exclusivement dans un cadre légal par l'intermédiaire des groupes politiques et de leurs élus. À cet égard, l'action directe se passe avant tout sur le terrain ; elle peut être légale ou illégale. Par ailleurs, les militants de l'action directe sont très majoritairement partisans d'actions pacifistes non violentes, même si le recours à la violence n'est pas exclu. Pour ce qui est de son fonctionnement, l'action directe privilégie, à l'instar des tenants de la politique de l'agir, l'organisation et l'action par groupes d'affinités où les individus coopèrent librement dans une dynamique d'autogestion.

Dans les pays occidentaux, la plupart des tenants de l'action directe utilisent des formes d'actions qui s'apparentent à la désobéissance civile non violente. Mais il arrive que certains, en fonction de leur position sociale, de la conjoncture et de leur analyse des rapports de force, estiment qu'il est légitime de pousser la logique jusqu'à la destruction de la propriété. Francis Dupuis-Déri¹⁹ propose une analyse du message symbolique sous-jacent aux cibles privilégiés par les manifestants et émeutiers à partir des événements survenus lors du sommet du G-20 à Toronto en juin 2010 :

18. P. Besnard, *Les syndicats ouvriers et la révolution sociale* (<http://www.fondation-besnard.org/article.php3?id_article=96>).

19. F. Dupuis-Déri est professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal. Il est aussi sympathisant de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC) et auteur du livre *Les Black Blocs* (Lux, 2007).

Ce recours à la force par la foule est presque toujours motivé par une intelligence politique et morale face à des injustices flagrantes, soit des libertés brimées ou des inégalités scandaleuses [...] On comprendra alors qu'une juste colère populaire trouvait à s'exprimer par le fait de cibler les symboles d'un système injuste et inégalitaire (banques, firmes et chaînes internationales) et, bien sûr, contre la police si brutale [...] Dans 99% des cas, il s'agissait de cibles qui avaient une signification politique claire: banques, McDonald's, Starbucks, Nike, American Apparel (malgré son hypocrite discours sympathique), des panneaux publicitaires, un bar de danseuses nues, quelques véhicules de médias d'État ou privés et des voitures de police. [...] En fait l'acte lui-même de s'en prendre à des symboles du capitalisme est un message politique clair, pour qui veut bien voir et entendre; il faut vraiment avoir vécu dans un isolement social complet ces dernières années pour ne pas comprendre que des gens sont animés d'une rage contre le capitalisme en général et les banques en particulier²⁰.

Cette analyse propose un recadrage des limites du débat entre les tactiques « bonnes » (non violentes) et « mauvaises » (violentes) en dénonçant la violence institutionnelle et systémique, à la fois brutale et subtile, inhérente au système capitaliste. Par le choix de ces cibles, les manifestations plus radicales souhaitent exposer les racines violentes du système et non simplement agir comme des « casseurs ».

En somme, la politique de l'agir et l'action directe constituent plus qu'une des nombreuses tactiques auxquelles peut recourir le militant, selon leurs partisans, qui les assimilent plutôt à une théorie politique, voire à une philosophie d'action qui signifie que l'on est prêt à se battre pour prendre le contrôle de sa vie et essayer d'agir directement sur le monde.

4. RÉPERTOIRE DES MOYENS DE SENSIBILISATION, DE MOBILISATION ET DE PRESSION

Avant de nous pencher sur une description pratique des moyens de sensibilisation, de mobilisation et de pression, nous croyons nécessaire de rappeler que les moyens présentés dans ce chapitre seront vidés de leurs fondements éthiques s'ils ne sont pas mis au service de pratiques d'action collective guidées par des valeurs de justice sociale, de solidarité, de démocratie et d'autonomie.

20. F. Dupuis-Déri, « G-20: n'attendez plus les barbares, ils sont là! », *Le Devoir*, 29 juin 2010.

L'histoire contemporaine nous apprend en effet que la sensibilisation, la mobilisation et le recours à des moyens de pression peuvent être utilisés autant par une droite conservatrice que par les mouvements sociaux à gauche du spectre politique, et ce, au nom de points de vue fort différents sur la justice, l'égalité et la liberté²¹. Pensons seulement aux nombreuses manifestations organisées en 2009 par la droite républicaine aux États-Unis pour afficher sa farouche opposition à la réforme de la santé proposée par le président Obama, et ce, dans un pays qui comptait alors 48 millions de personnes sans protection en matière de soins de santé. Dans le but de contrer cette réforme, des milliers de personnes ont envahi les rues de plusieurs villes américaines en agitant l'épouvantail du socialisme. Lors de ces événements qui ont marqué un tournant dans l'histoire d'une société alors profondément divisée, la manifestation comme moyen de pression n'est pas une parole citoyenne mise au service des valeurs portées par l'action communautaire. Elle illustre plutôt la profonde dérive éthique des principes qui ont historiquement poussé les citoyens à s'approprier la rue pour influencer le processus de prise de décision politique dans le but de réduire les inégalités socioéconomiques. C'est donc dans une conception commune de la justice sociale largement répandue – fruit de l'héritage des luttes politiques et sociales ayant conduit, entre autres, à la Déclaration universelle des droits de l'Homme –, et non à travers une idéologie conservatrice réactionnaire, que s'inscrit l'esprit de ce chapitre.

Ce positionnement éthique étant fait, nous verrons que des liens étroits existent entre les moyens de sensibilisation, de mobilisation et de pression. En effet, une même action pourra à la fois servir de moyen de sensibilisation et de moyen de pression. C'est le cas d'une pétition qui, lors du recueil des signatures, servira de moyen de sensibilisation en informant les gens sur la cause défendue et les revendications qui y sont rattachées, et ensuite de moyen de pression lorsqu'elle sera déposée au conseil municipal ou à l'Assemblée nationale pour démontrer l'ampleur du soutien populaire aux revendications énoncées.

Dans la section 4.1, nous décrirons plusieurs moyens de sensibilisation, de mobilisation ainsi que des moyens de pression. Mais au-delà de la description et de la mise en contexte que nous ferons de ces moyens, nous insisterons pour dire qu'il n'existe pas de recette garantissant le succès de tel ou tel moyen. Aucun moyen n'est infaillible, quel que soit le soin qu'on apporte à son élaboration. Une sensibilisation ou une mobilisation réussie, de même que le choix judicieux de

21. C. Caron, « Le pouvoir de la désobéissance civile », *Relations*, n° 745, septembre 2010, p. 11.

moyens de pression, relèvent plutôt d'un savant dosage entre divers facteurs, notamment une bonne analyse des enjeux et de la conjoncture, des « conditions favorables » et une capacité à s'adapter à la population visée par le groupe.

Par ailleurs, comme nous le relevions précédemment, un groupe pourra utiliser un seul moyen s'il le juge suffisant pour sensibiliser ou mobiliser les personnes qu'il cherche à rejoindre. Mais si son objectif est plus ambitieux et que le groupe doit mettre au jour une situation que la majorité des membres de sa communauté ignore, plusieurs moyens devront alors probablement être mis à contribution. Il faudra d'abord sensibiliser la population, pour espérer ensuite la mobiliser autour d'un projet ou d'une revendication. Il en va de même pour les moyens de pression, car si certaines revendications portées par des groupes ont pu obtenir gain de cause en ayant recours à un seul moyen de pression, d'autres luttes collectives vont nécessiter une stratégie basée sur un nombre répété, gradué et diversifié de moyens de pression.

Signalons en outre que la liste de moyens qui suit est loin d'être exhaustive. Elle constitue plutôt un guide de moyens susceptibles d'être adaptés selon les besoins du groupe et le contexte dans lequel l'action s'inscrit.

4.1. Les activités et autres moyens d'action

4.1.1. *La rencontre de sensibilisation*

Une rencontre de sensibilisation est une activité d'éducation populaire qui s'adresse à un petit groupe. Elle vise la sensibilisation dans une perspective de changement individuel et collectif, ou la mobilisation autour d'un projet ou d'une action. Une telle activité peut prendre diverses formes : café-rencontre, café citoyen, café urbain, déjeuner-causerie, conférence, etc. Il appartient au groupe de déterminer quelle formule sera la plus appropriée.

Les centres de femmes, par exemple, utilisent fréquemment le café-rencontre en raison de sa souplesse et parce que ce type de rencontre constitue pour plusieurs femmes une porte d'entrée vers les autres activités éducatives et actions collectives des centres de femmes. Les cafés-rencontres permettent de sensibiliser les femmes à des éléments de leur vécu et d'en faire ressortir les causes sociales et le caractère collectif. Ils sont ainsi parfois le point de départ d'actions de transformation dans le milieu. L'engagement des centres de femmes dans des dossiers tels que la lutte contre la pauvreté et la violence sont des exemples intéressants d'actions collectives issues en partie de telles rencontres.

Pour stimuler les échanges de vues et la participation, les centres de femmes ont créé et adapté une multitude d'outils d'animation associés à plusieurs des thèmes abordés lors de cafés-rencontres : exercices, jeux et vidéos viennent tour à tour faciliter la prise de parole et l'expression du vécu individuel et collectif des participantes²².

Certains organismes communautaires ont aussi développé une pratique d'action communautaire qui fait une place importante à la rencontre d'information de type conférence comme moyen de sensibilisation. L'organisme communautaire Équiterre, par exemple, propose aux organisations des conférences variées afin de vulgariser les enjeux sociaux et environnementaux actuels, ainsi que de proposer des pistes d'action en développement durable²³. Une équipe de conférenciers engagés et expérimentés sillonnent le Québec pour promouvoir des choix écologiques et socialement équitables. Ces conférences peuvent stimuler non seulement l'adoption de comportements plus responsables sur le plan individuel, mais aussi le développement de projets à caractère plus collectif, comme le compostage dans les organisations ou chez soi, le jardinage écologique, l'alimentation saine au sein des établissements publics et parapublics, etc.

Les groupes qui organisent une campagne de sensibilisation ou qui font des efforts particuliers pour mobiliser des populations autour d'actions ou de projets collectifs ont souvent recours à la rencontre d'information auprès de leurs propres membres ou d'un public plus large. Dans de telles occasions, il n'est pas rare qu'un groupe décide d'entreprendre une série de rencontres d'information au sein de sa communauté, au cours d'une période donnée, afin de rejoindre le plus grand nombre possible de personnes touchées par un problème ou par une situation particulière.

4.1.2. La session ou l'atelier de formation

La session ou l'atelier de formation comporte généralement des objectifs d'éducation populaire et d'apprentissage plus spécifiques que la rencontre d'information. Bien que la session de formation soit souvent utilisée comme une occasion d'apprentissage individuel, elle est aussi un moyen de sensibilisation et de mobilisation dans une perspective de changement collectif. Pensons seulement aux nombreuses sessions de formation organisées dans diverses régions du Québec

22. On retrouve plusieurs de ces outils d'éducation populaire et d'information sur le site Web de L'R des centres de femmes du Québec (<<http://www.rcentres.qc.ca/public/outils.html>>).

23. Équiterre; conférences sur mesure (<<http://www.equiterre.org/solution/conferences-sur-mesure>>).

par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, qui ont mené à l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en 2002. La seconde étape de cette démarche citoyenne, réalisée entre novembre 2005 et juin 2007, a mis l'accent sur le développement d'un savoir citoyen permettant d'enclencher un mouvement vers la couverture des besoins essentiels et la sortie de la pauvreté dans les protections sociales au Québec. Grâce à une trousse d'animation que l'on a pu télécharger en format PDF sur le site du Collectif pour un Québec sans pauvreté, les Collectifs régionaux ont pu réaliser une vaste consultation publique à travers tout le Québec²⁴. Près de 4 000 personnes ont ainsi participé à des animations pour réfléchir, sur la base des droits humains, aux moyens de couvrir les besoins et d'assurer les conditions qui permettent aux personnes de se réaliser et de contribuer à la société²⁵. D'autres sessions de formation sont régulièrement actualisées en fonction des plus récents enjeux de lutte contre la pauvreté.

La session ou l'atelier de formation peut aussi être offert à des personnes désireuses d'améliorer leurs conditions de vie par l'exploration d'alternatives visant une auto-organisation, telle que la cuisine collective pour assurer une plus grande sécurité alimentaire. Ainsi, les sessions de formation qui ont été organisées par le Regroupement des cuisines collectives ont stimulé la mise sur pied de centaines de cuisines collectives au Québec.

4.1.3. *L'assemblée publique*

L'assemblée publique est une rencontre ouverte à l'ensemble des citoyennes et des citoyens d'une communauté locale désireuse de mieux connaître une situation problématique ou de comprendre un enjeu local qui affecte la qualité de vie du milieu et de débattre des solutions pour résoudre cette situation.

La tenue d'une assemblée publique est généralement un événement publicisé par le porte-à-porte, l'envoi massif de courriels, les contacts personnalisés, l'affichage et les médias locaux. Elle peut accueillir des experts et des élus pour susciter davantage d'intérêt, mais aussi faire appel à des témoignages de citoyens pour illustrer une situation problématique dans un milieu.

Mentionnons que les assemblées publiques sont souvent très suivies dans les communautés locales et donnent lieu à des débats parfois très animés. Elles offrent par ailleurs l'occasion d'évaluer la pertinence d'un projet et l'appui de la

24. Collectif pour un Québec sans pauvreté: <http://pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Guide_besoin_CQSP_petit_-4.pdf>.

25. Collectif pour un Québec sans pauvreté: <http://www.pauvrete.qc.ca/article.php?id_article=511>.

population, tout en permettant d'établir d'importants consensus sur plusieurs aspects du développement social ou économique local. Par exemple, pour mieux comprendre les enjeux économiques et environnementaux des projets d'exploitation pétrolière au Québec, divers groupes et comités d'études ont organisé des assemblées publiques dans les municipalités concernées. Pour ce faire, les organisateurs ont invité juristes, biologistes, environnementalistes et citoyens-résidents pour discuter des conditions d'une telle exploitation et répondre aux questions de la population. En somme, l'organisation d'une assemblée publique permet de sensibiliser une communauté locale tout en lui donnant l'occasion de débattre et de s'organiser pour agir.

4.1.4. La journée thématique

L'organisation d'une journée thématique peut être un bon moyen de regrouper des élus locaux, organismes communautaires, comités de citoyens et commerçants du voisinage autour d'un thème à caractère éducatif. Ces journées permettent à une communauté de se familiariser avec des pratiques alternatives, de rencontrer les associations locales et comités de citoyens, de s'informer, voire de prendre conscience de l'existence de certains organismes qui mènent des actions pour le mieux-être de leur communauté.

Ainsi, l'organisation d'une Journée verte ou d'une Journée de l'environnement est devenue, dans certaines municipalités, l'occasion de sensibiliser les citoyens à tous les gestes qui entourent la protection de l'environnement, soit la récupération, le recyclage, le compostage, l'alimentation biologique et l'achat local. Dans certaines municipalités ou MRC, les Journées de la culture sont aussi l'occasion d'organiser des journées thématiques qui mettront en valeur des éléments essentiels du patrimoine local. Selon le thème culturel choisi, la population sera invitée à contribuer à l'organisation et à la présentation d'activités, de manière à faire connaître et valoriser la culture locale et à créer des conditions pour rassembler la population.

4.1.5. Le colloque, le forum et le sommet citoyen

Le colloque

Bien que le colloque constitue un mode de rassemblement et de réflexion lié davantage à la culture des intervenants professionnels et des intellectuels, ce type d'activité connaît de beaux succès comme moyen de sensibiliser et de

mobiliser une communauté. Le succès dépendra évidemment beaucoup du caractère « brûlant » du thème et du travail de préparation pour rejoindre la population visée.

Pour organiser un colloque, il convient d'abord de bien cerner une ou des préoccupations qui touchent une population ou qui affectent le développement social ou économique d'une communauté. À partir de ces préoccupations, il faut déterminer le thème général du colloque, ce qui orientera par la suite le choix des conférenciers, des thèmes d'ateliers et des personnes-ressources.

Lors d'un colloque, les ateliers constituent un lieu privilégié de discussions qui pourront déboucher sur des pistes d'action.

Le forum et le sommet citoyen

Le forum et le sommet citoyen sont généralement des modes de rassemblement et de réflexion qui privilégient la prise de parole des personnes directement touchées par les préoccupations abordées, plutôt que l'expression de l'opinion d'intervenants professionnels ou d'experts. Un forum ou un sommet citoyen, contrairement au colloque, est habituellement axé sur l'élaboration de pistes d'action concrètes. Mais on peut aussi y observer une mixité de citoyens et d'« experts » qui s'exprimeront sur des enjeux et témoigneront de leurs expériences concernant le sujet proposé.

Le rôle des forums sociaux est d'offrir un espace public critique, participatif et inclusif où tous les citoyens, mouvements sociaux et organisations peuvent prendre la parole, débattre, s'exprimer et échanger sur les enjeux sociaux qui les préoccupent.

Sur cette base, les forums sociaux entendent favoriser l'émergence d'une nouvelle culture politique d'engagement citoyen qui suscite la participation de toutes et tous à la vie publique. Dans cette perspective, les forums sociaux ne sont pas simplement des lieux de prise de parole et d'échange, ils se veulent aussi des lieux d'éducation populaire qui permettent de sensibiliser les populations aux multiples enjeux auxquels ils doivent faire face dans le contexte néolibéral actuel²⁶.

À l'échelle internationale, les forums sont l'occasion pour la société civile de s'approprier des enjeux mondiaux et de proposer des visions alternatives du développement. Ainsi, le Forum social mondial (FSM) de Porto Alegre, organisé

26. R. Canet, « Les forums sociaux : berceau de l'autre monde possible », *Le Devoir*, 19 juillet 2007.

en 2000 au Brésil et qui a rassemblé près de 20 000 personnes, reste probablement l'exemple le plus emblématique de cette nouvelle forme de participation et d'engagement citoyen. L'organisation de cet événement a permis de passer de l'anti-mondialisation contestataire à l'altermondialisation créative. Depuis 2001, le FSM s'est diffusé à travers le monde (Inde, Mali, Venezuela, Pakistan, Kenya, etc.) permettant chaque année à la mouvance altermondialiste de se renforcer.

Dans le but de permettre au plus grand nombre d'expérimenter cette nouvelle culture politique d'engagement, les forums sociaux se sont propagés à différentes échelles, du local au mondial, en passant par le régional et le national. Incidemment, le premier Forum social québécois, qui a eu lieu en 2007, s'est donné pour mission de rechercher, promouvoir et diffuser les résistances, initiatives et projets alternatifs aux politiques et à la mondialisation néolibérales²⁷.

Des forums sociaux de quartier sont aussi organisés, notamment le Forum social de Montréal-Nord – Hoodstock – qui se tient chaque année depuis que Fredy Villanueva, un jeune âgé alors de 18 ans, a été abattu en 2008 par un policier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). En 2010, l'objectif de ce forum s'exprimait comme suit: «Canaliser dans un mouvement démocratique le sentiment d'injustice qui persiste à Montréal-Nord, deux ans après la mort de Fredy Villanueva et les émeutes qui exprimèrent le ras-le-bol de la population²⁸.»

Le sommet citoyen poursuit sensiblement les mêmes objectifs qu'un forum. À titre d'exemple, le Sommet citoyen de Montréal de 2009 a rassemblé plus de 500 personnes de différents horizons et secteurs d'activités. Élus, professionnels, militants et citoyens ont ainsi discuté du droit à la ville en prenant part aux débats pour promouvoir une ville démocratique, juste et écologique vis-à-vis du déficit de la scène municipale montréalaise. On doit notamment à l'un de ces sommets citoyens la Charte montréalaise des droits et responsabilités de la Ville de Montréal ainsi que la mise en œuvre d'un budget participatif dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

De plus, pour imaginer l'aménagement et le développement local dans une logique différente, l'Opération populaire d'aménagement (OPA) a vu le jour dans le quartier Pointe-Saint-Charles en 2004. Depuis, l'OPA est l'occasion, pour plusieurs centaines de résidents du quartier, de participer à un rassemblement visant à s'approprier de manière collective et citoyenne les enjeux d'aménagement dans leur quartier. Pour amorcer ce processus, des équipes de résidents avaient

27. Forum social québécois: <<http://forumsocialquebecois.org/fr>>.

28. Hoodstock '10: <<http://www.hoodstock.ca/>>.

sillonné les rues du quartier, accompagnés de personnes-ressources, et avaient identifié les endroits qui posaient problème, ainsi que des solutions possibles. Ces équipes ont ensuite travaillé à mettre leurs idées sur papier, sous la forme de dessins urbanistiques et de propositions concrètes d'améliorations qui ont été présentés lors de la plénière du forum. Un rapport issu de cette réflexion citoyenne sert maintenant de cahier de revendications dans les représentations politiques auprès des autorités municipales. Une version journal de ce document a été distribuée à toutes les portes du quartier dans l'optique d'informer la population du processus et de les sensibiliser aux enjeux. Une initiative semblable a été organisée pour monter un plan d'ensemble pour l'aménagement des anciens terrains de la voie ferroviaire du Canadien National et une autre encore pour les parcs et espaces verts.

En bref, la tenue d'un forum ou d'un sommet citoyen suppose une mobilisation qui vise à regrouper en priorité les personnes de la société civile touchées au premier chef par des enjeux communs. L'organisation d'un forum ou d'un sommet citoyen exige la mise en place d'activités diversifiées (conférences, ateliers, tables rondes, groupes d'échange, performances artistiques, kiosques) et une animation qui favorise la prise de parole. Pour ce faire, on aura donc recours à des présentations brèves, stimulantes, visuelles et accessibles, en laissant le plus de place possible aux échanges de vues et aux discussions entre les participants et en effectuant des retours d'ateliers brefs, visuels et accessibles.

Bien que les résultats en valent souvent la peine, il faut mentionner que l'organisation d'un colloque, d'un forum ou d'un sommet citoyen requiert une somme d'énergie considérable. Organiser l'un ou l'autre de ces événements signifie aussi prévoir des services comme l'hébergement, les repas, le transport, ainsi que des activités parallèles favorisant la détente et les rencontres informelles. Enfin, on doit choisir avec soin la date et le lieu de l'événement et acheminer assez longtemps à l'avance la documentation aux personnes inscrites.

4.1.6. *Le théâtre d'intervention, le spectacle populaire et la fête de quartier*

Le théâtre d'intervention

Le théâtre d'intervention a la capacité de dire les choses autrement que par la parole. En mettant en scène les émotions et l'imagination, ce théâtre cherche à susciter l'empathie chez le public envers des situations singulières ou injustes. Plus les participants et les spectateurs se sentiront interpellés, plus ils se

souviendront de leur expérience et se questionneront sur ce qu'ils ont vu et sur ce qu'ils peuvent faire pour modifier les choses individuellement et collectivement. Ainsi, le théâtre d'intervention peut faire jaillir un élan de solidarité et constituer un catalyseur de changement social.

Le théâtre d'intervention crée des pièces ou des *sketches* qui mettent en scène des problématiques sociales contemporaines, interrogent une façon d'y faire face et donne une voix aux personnes vivant des injustices et de l'exclusion. Ce théâtre incite à la réflexion critique et encourage les gens à devenir des citoyens actifs au moyen d'une expérience qui fait appel à leur capacité d'analyser la réalité sociale et les mécanismes qui régissent nos sociétés. Intimement associé aux mouvements sociaux, le théâtre d'intervention a fait son apparition au Québec dans les années 1960 et a été notamment inspiré par les techniques de théâtre forum d'Augusto Boal²⁹, qui lui-même se situe dans la perspective conscientisante de Paulo Freire. Boal cherche à utiliser le théâtre comme moyen de libération; il fait du spectateur l'acteur principal qui s'entraîne pour l'action et le changement en faisant l'essai de ses propres solutions.

Bien que le théâtre d'intervention recouvre une diversité de formes et de manières de faire, les compagnies théâtrales qui se réclament de la démarche du théâtre d'intervention se donnent toutes comme mission d'être engagées socialement et politiquement. Le théâtre d'intervention a comme autre caractéristique de ne pas se produire dans les salles de théâtre conventionnelles; il privilégie la rue, les espaces publics, les salles de réunion et les écoles comme lieu d'action.

Chaque troupe ou collectif de théâtre d'intervention développe sa sphère d'intérêt et son champ d'intervention. Au Québec, quelques troupes existent depuis plus de trente ans, alors que d'autres viennent de naître: La Comédia de La RIA (Alma), Mise au jeu (Montréal), le Théâtre Aphasique (Montréal), le Théâtre des Cuisines (Rimouski), le Théâtre des Petites Lanternes (Sherbrooke), le Théâtre Parminou (Victoriaville), et l'Unité Théâtrale d'Intervention Loufoque (Montréal) en sont quelques-unes³⁰.

Pour compléter sur ce sujet, nous présentons maintenant une brève description de différentes formes théâtrales.

29. A. Boal (1977), *Théâtre de l'opprimé*, Paris, Maspéro, 209 p.

30. S. Lamarre, «Le théâtre d'intervention: l'art au service de l'engagement citoyen», Éducation et formation des adultes (EFA), 22 juin 2007 (<<http://www.cdeacf.ca/actualite/2007/06/22/theatre-dintervention-lart-service-lengagement-citoyen>>).

L'intervention théâtrale

Généralement de courte durée, soit de 15 à 45 minutes, l'intervention théâtrale est structurée sur mesure pour un organisme ou un regroupement d'organismes.

Elle est principalement utilisée au début d'une activité, par exemple pour l'ouverture d'un forum, afin de mettre les participants « dans le bain » et de provoquer des discussions.

Ce type d'intervention est généralement réalisé par une troupe professionnelle qui construit le spectacle « sur mesure » en collaboration avec le ou les organismes qui en font la demande.

Le spectacle à caractère social

Il s'agit d'un spectacle théâtral qui traite d'une problématique sociale particulière, comme le décrochage scolaire, ou qui aborde divers aspects du vécu d'une population.

Cette forme d'activité théâtrale peut être montée par une troupe professionnelle ou par les membres d'un groupe avec la collaboration d'une personne-ressource. Dans ce cas, le processus même de la démarche sera une source d'apprentissage pour les membres du groupe.

Le théâtre forum

Le théâtre forum est d'abord une pièce de théâtre qui met en scène des réalités connues du public illustrant des impasses. C'est ensuite un forum où, dans un contexte convivial, les spectateurs sont invités à intervenir à certains moments de la pièce pour proposer des solutions³¹.

Pour les spectateurs-participants, le théâtre forum permet de tenter de changer les situations qui leur semblent injustes en intervenant directement dans la pièce et en improvisant leurs solutions. Par le fait même, le public s'engage, non pas seulement en parole mais en action, dans le processus de changement des habitudes et des attitudes. Par conséquent, si elle le veut, chaque personne peut décider de participer au changement.

31. Mise au jeu : <<http://miseaujeu.org>>, consulté le 21 janvier 2014. La compagnie théâtrale *Mise au jeu* n'est malheureusement plus en activité depuis 2017.

Le théâtre invisible

Le théâtre invisible constitue une formule originale pour traiter d'événements sociaux et politiques. Le théâtre invisible, comme l'indique la compagnie théâtrale Mise au jeu, se définit comme suit :

un type de théâtre qui peut être joué n'importe où, sauf dans les théâtres, car les spectateurs ne sont pas conviés à une représentation et ne savent pas non plus qu'ils assistent à un spectacle [...] L'action commence sans que personne s'en rende vraiment compte [...] Au moment où le protagoniste et l'antagoniste entrent en conflit assez fort pour attirer l'attention sur eux, d'autres comédiens, qui partagent des points de vue contradictoires par rapport à la situation, intègrent le jeu. Les échauffeurs ou provocateurs sont ceux qui tentent d'attirer l'attention du public sur ce qui se passe, qui questionnent les gens et qui alimentent le débat. Une fois la discussion bien entamée avec le public, les protagonistes et antagonistes se retirent et laissent les échauffeurs poursuivre la discussion. Le but du théâtre invisible n'est pas de trouver la solution à la situation montrée, mais de voir dans quelle mesure d'autres personnes peuvent vivre ou connaître des situations analogues³².

Il existe encore d'autres formes théâtrales. Par exemple, un groupe pourra simplement construire un canevas de base à partir duquel on demandera aux membres d'improviser autour de ce qu'ils ont vécu dans une situation donnée.

Bref, les formules sont nombreuses, variées et de plus en plus utilisées par les groupes soucieux d'intégrer la créativité à leurs activités de sensibilisation et de mobilisation.

Le déambulatoire

La formule du déambulatoire, ou parcours théâtral audioguidé, permet au visiteur de déambuler dans un site particulier à son rythme et de manière autonome; le visiteur porte un casque d'écoute qui lui permet d'entrer dans une espèce de bulle qui le concentre sur ses découvertes. Qu'il soit un habitué ou non de ce territoire extérieur ou intérieur, le parcours audioguidé l'incite à percevoir le lieu sous un angle nouveau et d'une manière conviviale, tout en respectant l'environnement. La compagnie théâtrale Mise au jeu a développé divers parcours déambulatoires sur des thèmes personnels et sociaux tels que l'univers du travail du sexe et la cohabitation sociale (*Je ne sais pas si vous êtes comme moi*), l'itinérance au centre-ville de Montréal (*La ville vue par celui qui erre; Entre la chute et l'envol*); l'évolution du quartier des spectacles à Montréal et de l'ancien *Red Light* (*Au parterre*).

32. *Ibid.*

Le die-in

Le *die-in* est un événement à caractère théâtral. Il a été mis de l'avant pour la première fois à Montréal en 1976 par le collectif Le Monde à Bicyclette. À cette époque, une centaine de militants anti-autos et adeptes de l'écomobilité se sont rassemblés pour protester contre l'omniprésence de l'automobile dans nos sociétés. En signe de leur opposition, ils se sont étendus dans la rue, à la croisée de deux artères achalandées du centre-ville de Montréal, symbolisant ainsi la plus fâcheuse conséquence de la coexistence des voitures et des humains : la mort³³. Trente ans plus tard, l'événement a été repris par le Collectif Montréal à Vélo, à l'occasion de la journée *En ville sans ma voiture*. En plus de dénoncer encore une fois la violence engendrée par la culture de l'automobile, cette journée vise à encourager la population à adopter des moyens de transport alternatifs, sains et écologiques³⁴.

Le spectacle populaire et la fête de quartier

Un spectacle populaire est un spectacle qui vise à faire connaître une organisation ou un enjeu local ou encore à célébrer un événement. Le spectacle populaire vise généralement à favoriser un rapprochement entre les populations dans une perspective de « cohésion sociale ». Dans le même esprit, une « fête des voisins » célèbre le sentiment d'appartenance à une communauté dans un quartier, un village ou une municipalité. À la fête s'ajoutent parfois divers kiosques qui offrent aux citoyens l'occasion de découvrir les groupes, organismes, producteurs et artistes qui composent son tissu social.

La fête de quartier favorise les rapprochements entre voisins, notamment là où il y a des origines culturelles différentes, voire des tensions sociales. Le spectacle devient alors l'occasion de participer et de valoriser les talents locaux ; ainsi, on privilégiera des chanteurs ou danseurs qui représentent les différents groupes que l'on veut rapprocher : jeunes et moins jeunes, groupes culturels différents, etc. Le spectacle peut faire appel à des professionnels, à la population locale ou aux deux. Souvent, les professionnels du coin qui possèdent de l'expérience dans leur métier seront fiers de contribuer gratuitement à la fête de leur communauté. La musique, le spectacle et même la dégustation de plats traditionnels permettront de découvrir les autres et de se découvrir des intérêts communs dans un climat de convivialité.

33. Le Monde à Bicyclette : <<http://www.lemab.ca/>>.

34. Montréal à Vélo : <<http://montrealavelo.wordpress.com/action-symbolique/>>.

Ainsi, dans le quartier de Pointe-Saint-Charles à Montréal, le Centre social autogéré organisait, en mai 2008, une fin de semaine de festivités sous le slogan *Réclame ta Pointe!*. L'événement fut lancé par un spectacle d'humoristes engagés et la projection extérieure d'un film relatant l'histoire d'un groupe de jeunes du quartier. Une journée fut consacrée à des ateliers touchant divers sujets, dont l'histoire du militantisme dans le quartier. Des centaines de personnes ont ensuite participé à une marche, suivie d'un grand spectacle d'artistes locaux. Des plats confectionnés avec des aliments récupérés ou donnés étaient disponibles en tout temps, de même qu'un espace de jeux pour les enfants. Pour la population du quartier, ce fut un grand moment pour s'amuser entre voisins ainsi que pour s'informer et échanger sur le projet du Centre social autogéré, qui était encore à l'étape de projet à cette époque. Le projet a vu le jour quelques années plus tard!

Dans certains quartiers, le spectacle populaire pourra même être une première étape avant de faire du porte-à-porte sur les enjeux locaux. Le spectacle devient alors un élément de référence pour s'identifier lorsqu'on frappe aux portes; à l'inverse, on peut aussi profiter du porte-à-porte pour inviter les citoyens à assister au spectacle. En somme, le spectacle populaire est une façon de mobiliser les personnes afin de développer un sentiment d'appartenance à une communauté locale et de stimuler l'engagement citoyen.

4.1.7. Les installations et les manifestations d'art engagé

L'art contestataire a toujours fait partie du paysage des luttes sociales et politiques au Québec et ailleurs dans le monde, qu'il s'agisse des arts de la parole, comme la chanson, la littérature, le théâtre, des arts visuels, comme la sculpture, le graphisme et l'affiche politique, ou des installations visant à se (ré)approprier les espaces publics. Ève Lamoureux explique:

Les artistes veulent contribuer à la contestation sociopolitique, mais à partir des outils propres à l'art [...] De façon non conventionnelle, l'art permet une sortie de la norme, de l'habituel, autant dans les façons d'envisager le monde, dans les modes d'action privilégiés que dans la réaction provoquée [...] Par son mode d'action, l'art mobilise les sens, les émotions et l'intellect. Il bouleverse et interpelle de multiples façons et les réactions qu'il engendre, les réflexions ou les sensibilités qu'il provoque jaillissent de la personne elle-même³⁵.

35. E. Lamoureux (2009), *Art et politique. Nouvelles formes d'engagement artistique au Québec*, Montréal, Écosociété, p. 233.

Ainsi, l'art peut être utilisé afin de provoquer une prise de conscience, le sentiment de faire partie du problème ou de la solution, et, dans l'idéal, suggérer une action concrète et favoriser une mobilisation collective.

Quelques exemples permettront de mieux comprendre les interventions par l'art. Le premier est celui des expériences « artistopolitiques » de l'Action terroriste socialement acceptable (ATSA). Depuis des années, l'ATSA transforme la place Émilie-Gamelin, au cœur du centre-ville de Montréal, en camp de sans-abris et en « manifestal ». Pendant quatre jours, et ce, jour et nuit, cet événement baptisé *État d'urgence* construit une sorte de village éphémère qui permet à des artistes de réfléchir esthétiquement et humainement à la condition de l'errance. Pour les sans-abris de Montréal, c'est l'occasion de se faire offrir un Tout-s inclus³⁶ qui comprend trois repas par jour, un service de collation, des dons de vêtements et une tente-dortoir. En plus de cette offre de services concrets, l'espace grouille de personnes affairées à réaliser une panoplie d'œuvres d'art ou à y participer : installations, photos, performances, contes, musique, art du cirque, films. Élargissant la thématique de l'itinérance à l'exil forcé de millions de personnes sur la planète, *État d'urgence* a été conçu pour illustrer un camp de réfugiés. Par son architecture, cet événement ramène à l'essentiel, soit le droit d'être en sécurité, de subvenir à ses besoins primaires et de prendre la parole³⁷. Au fil des ans, l'événement s'est transformé pour devenir *Fin novembre*.

Les Artistes pour la paix (APLP) constituent un autre exemple d'art engagé. Ce regroupement s'inscrit dans le courant d'un mouvement pacifiste mondial où les artistes ont créé des organismes pour promouvoir la paix et la compréhension entre les peuples. Les Artistes pour la paix prennent position dans plusieurs dossiers et organisent des événements artistiques qui sont autant d'occasions de rencontres, d'échanges, d'expression et de prise de parole³⁸.

Du côté des arts visuels, mentionnons une initiative du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles, qui a travaillé plus de trois ans à la réalisation du *Labyrinthe de la solidarité*, une œuvre d'art publique constituée de tuiles de céramique pour embellir le quartier. Près de 500 habitants du quartier ont peint sur chacune des tuiles leur vision d'un quartier solidaire enraciné dans son histoire et ses luttes populaires³⁹.

36. Thème choisi par l'ATSA pour l'édition 2010 de l'*État d'urgence*.

37. Action terroriste socialement acceptable (ATSA) (2008), *ATSA, Quand l'art passe à l'action*, Montréal, ATSA, 144 p.

38. Les Artistes pour la paix : <<http://artistespourlapaix.org/>>.

39. A. Desrochers, « Le Labyrinthe de la solidarité », *La Voix Pop*, 27 janvier 2009.

4.1.8. *La pétition*

À la fois moyen de sensibilisation et moyen de pression, la pétition consiste à recueillir le plus grand nombre possible de signatures au bas d'un texte dénonçant une injustice ou décrivant un état de situation, et qui soumet une ou des revendications aux autorités compétentes afin qu'elles prennent les décisions qui s'imposent pour respecter certains droits ou corriger la situation.

Une pétition est d'abord un moyen de sensibiliser le public, puis de l'inciter à poser un geste pour agir sur la situation. Le recueil de signatures peut s'effectuer en divers lieux ou événements, offrant ainsi au groupe l'occasion de sensibiliser les personnes. Cependant, la pétition électronique est maintenant devenue monnaie courante, et il est de plus en plus fréquent que la sensibilisation se fasse par Internet. Elle se transmet soit par des listes de courriel aux membres et sympathisants d'un organisme, soit par des réseaux militants ou des réseaux sociaux. Comme toutes les pétitions, celles qui sont diffusées par Internet doivent suivre certaines règles, ce qu'omettent de faire les pétitions en chaîne qui sont en fait inefficaces, voire nuisibles, car les mêmes signatures apparaissent plusieurs fois dans des dizaines de messages tandis que d'autres se perdent.

C'est lors de son dépôt que la pétition deviendra un moyen de pression. Le facteur déterminant de l'impact de la pétition sera généralement le nombre de signatures recueillies, proportionnellement au nombre de personnes touchées par la situation. Un autre facteur qui donnera sa force à la pétition est le temps qu'il faudra pour recueillir ces signataires. Plus court sera ce délai pour recueillir un nombre significatif de signataires, plus grand sera l'impact de la pétition.

Afin de sensibiliser encore plus l'opinion publique, le dépôt d'une pétition pourra être jumelé à un événement médiatique qui mobilisera le groupe ayant lancé la pétition, les personnes concernées par la situation et les sympathisants. Le lieu où se déroulera cet événement permettra généralement d'identifier l'autorité concernée par les revendications et l'organisation de l'événement offrira un visuel et des discours représentatifs de la cause défendue. Enfin, un tel événement aura tout avantage à être filmé et mis en ligne sur le site de l'organisme porteur de l'action, ainsi que sur des sites permettant d'héberger gratuitement des vidéos, de manière à les diffuser encore plus largement aux internautes. En somme, le dépôt d'une pétition peut aussi se transformer en une manifestation de solidarité encore plus visible et être l'occasion de communiquer l'événement à la population. Mentionnons, à titre d'exemple, le dépôt de la pétition de 18 727 signataires par le Collectif pour un Québec sans pauvreté le 14 mai 2009. Pour l'occasion, 1 300 personnes s'étaient donné rendez-vous devant l'Assemblée

nationale à Québec pour déposer les milliers de boîtes de pétition de la campagne Mission collective pour bâtir un Québec sans pauvreté, amassées lors des dizaines de sessions de formation coordonnées par le Collectif dans les mois précédant le dépôt.

Un exemple de l'impact de la force du nombre dans un délai relativement court est la pétition SOS Parc Orford, qui a dépassé le cap des 80 000 signatures en quelques semaines en 2007, en appui à sa demande de faire respecter la Loi sur les parcs et d'exiger que le gouvernement du Québec renonce à son projet de vente de terrain et de loi spéciale, dans le but d'assurer l'intégrité écologique et territoriale du mont Orford. Cette pétition, de même que les autres actions citoyennes, ont ainsi contribué à faire reculer le gouvernement Charest dans ce dossier et à obtenir l'engagement de sa part que la montagne resterait entièrement dans le domaine public.

Enfin, pour démontrer que chaque geste compte, il est encourageant de constater qu'une pétition peut être lancée simplement par un ou deux individus ayant la volonté d'agir sur les causes d'un problème social. Par exemple, en 2009, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dévoilait la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée, visant à contrer les images d'extrême maigreur dans l'industrie de la mode et des médias. L'idée de cette charte est née d'une pétition lancée par deux jeunes étudiantes au secondaire, elles-mêmes victimes de troubles alimentaires à l'adolescence⁴⁰. La pétition demandait au gouvernement du Québec d'intervenir devant les images de minceur et autres images irréalistes de femmes projetées dans l'industrie de la mode, de la publicité et des médias. À partir de leur école, ces deux jeunes filles ont réussi à amasser une pétition de 2 000 signatures qui fut déposée à l'Assemblée nationale. Six mois plus tard, la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée était adoptée. Cette charte n'a pas force de loi et ne prévoit aucune sanction en cas de non-respect, mais elle a par contre été suivie d'une campagne de sensibilisation visant à faire adhérer la population, et plus particulièrement les jeunes de 14 à 25 ans, à la lutte pour une saine évolution des mentalités en matière de diversité corporelle⁴¹.

40. Ces étudiants sont Jacinthe Veillette et Léo Clermont-Dion.

41. La démarche repose en partie sur le microsite interactif JeSigneEnLigne.com. Elle est complétée par des placements publicitaires à la télévision, à la radio et sur le Web. Les médias sociaux et de l'affichage viendront appuyer la campagne dans les collèges et les universités du Québec.

4.1.9. L'envoi massif de cartes postales, de lettres et de messages textes

L'envoi massif de cartes postales et de lettres constitue un autre moyen de sensibiliser des citoyens à un problème social, politique ou environnemental et de leur donner l'occasion de signifier leur appui à une ou des revendications portées par un groupe. À l'instar de la pétition, la force du nombre en fera un moyen de pression non négligeable. Plus coûteuse que la pétition, la carte comporte la plupart du temps une image ou une photo qui illustre la cause défendue. Les cartes, généralement adressées à un ministre ou au premier ministre du Québec ou du Canada, ont l'avantage de se poster sans timbre, ce qui facilite leur envoi. Sur le plan symbolique, la carte représente un outil de pression plus concret et plus tangible que la pétition. Pour les groupes et les coalitions, c'est donc une question de choix et de ressources financières.

Pour l'envoi massif de lettres, les groupes proposent généralement un modèle pouvant être adapté ou personnalisé par la personne ou le groupe qui l'expédie. Encore là, c'est la force du nombre en un court laps de temps qui pourra faire la différence. Ce dernier moyen est le plus souvent proposé au moyen d'Internet, ce qui permet d'utiliser intégralement le contenu ou de le personnaliser, les TIC offrant désormais plusieurs possibilités, y compris celle de l'expédition automatique à son député de circonscription par l'entrée du code postal de l'expéditeur.

Plus récemment, grâce aux multiples fonctions des cellulaires, on voit apparaître l'envoi massif de messages textes comme l'Opération Textos lancé par Greenpeace pour demander que le gouvernement du Québec modifie la « loi 57 » sur l'aménagement durable du territoire forestier afin d'y inclure une stratégie de sauvegarde des forêts intactes. Par un envoi massif de courriels à ses membres, Greenpeace suggérait cinq modèles de textos à envoyer au sous-ministre en donnant son numéro de cellulaire.

4.1.10. Le canular engagé

À mi-chemin entre l'art et l'activisme, le canular engagé est une fausse nouvelle propagée sous les traits d'un fait véridique. Véritable arme de dérision massive, le canular engagé utilise le plus souvent l'Internet comme moyen de réactiver la critique sociale et rouvrir le champ de l'utopie politique. Les pratiques activistes utilisant le canular s'attaquent aux structures économiques ou politiques, ou dénoncent publiquement des actions menées par certaines multinationales.

Les Yes Men sont probablement l'exemple le plus éloquent d'un tel engagement. Ces derniers ont en effet créé de nombreux faux sites d'entreprises et même de ministères et usurpé l'identité de leurs représentants. Au Canada, le canular le plus célèbre des Yes Men est celui d'un faux communiqué de presse affichant l'en-tête officiel d'Environnement Canada et les signatures habituelles de porte-parole. Le communiqué, relayé sur Twitter, annonçait que le ministère de l'Environnement et le gouvernement canadien avaient décidé, devant la pression des pays pauvres, de porter les réductions d'émissions de gaz à effet de serre à 40 % sous le niveau de 2009. Pendant quelques heures, la supercherie fut totale. Évidemment, la nouvelle était fautive, mais ce fut une façon subversive d'attirer l'attention du monde entier sur la piètre performance du Canada qui se retrouvait alors au 56^e rang sur 57 pour sa performance en matière de lutte contre les changements climatiques. Les auteurs de ce geste ont même continué à exploiter la veine du communiqué en diffusant un communiqué de félicitations pour le Canada au nom de l'Ouganda en pastichant une page Internet du *Wall Street Journal* qui donnait l'impression de reprendre la nouvelle. En dématérialisant le militantisme, les Yes Men ont montré avec brio que l'on peut tirer profit de l'information qui circule de plus en plus vite sur le Web, la vitesse étant justement propice à la création de tels incidents. Faire croire, déstabiliser en copiant des canaux de diffusions sérieux vient démontrer l'efficacité du militantisme du Web 2.0 dans le champ de la revendication et confirmer le début d'une « redéfinition des contours du militantisme et de la revendication sociale dans les nouveaux espaces de communication⁴² ».

4.1.11. *Le kiosque*

Le kiosque est utilisé par les groupes communautaires ou les organismes publics pour informer et sensibiliser une population. Le kiosque peut même être un moyen de recruter de nouveaux membres, de faire signer une pétition ou de diffuser un tract annonçant un événement ou une manifestation, devenant ainsi un outil de mobilisation. La conception et l'animation d'un kiosque sont par ailleurs des activités qui favorisent la mise en valeur des talents des membres d'une organisation. L'animation d'un kiosque peut aussi être une excellente façon d'impliquer des nouveaux membres en les jumelant avec d'autres membres qui ont une plus longue expérience de militantisme au sein du groupe. Cela peut être, pour eux, l'occasion de s'approprier la mission de l'organisme, ses activités, ses réalisations et ses luttes.

42. F. Deglise, « Le militantisme à l'ère du Web 2.0 », *Le Devoir*, 16 décembre 2009.

Le kiosque peut être installé dans un endroit public, comme un centre commercial ou une école, ou à l'occasion d'un événement public, par exemple lors d'une fête populaire. Son utilisation peut être maximisée si on l'emploie dans le cadre d'une semaine ou d'une journée thématique (Journée internationale des femmes, Semaine de l'environnement, etc.) où d'autres kiosques et activités s'ajouteront, optimisant le contact avec la population et les liens entre les groupes. Souvent, la tenue d'un kiosque se prête à une activité d'autofinancement par la vente de menus objets, par exemple un macaron qui sera porté en appui aux revendications du groupe.

En revanche, rien n'est gagné d'avance quant à l'intérêt des passants lorsqu'on tient un kiosque. Il faut savoir choisir un lieu stratégique, attirer l'attention par des éléments visuels, s'avancer, engager la conversation avec courtoisie et chaleur, offrir du matériel que les personnes peuvent consulter sur place ou à la maison, voire proposer des activités qui mettront à contribution les connaissances et susciteront la participation des gens.

4.1.12. Le porte-à-porte

Le porte-à-porte demeure un moyen efficace de sensibiliser et de mobiliser les personnes qui habitent un espace géographiquement délimité. C'est un moyen que privilégient notamment les groupes œuvrant dans le secteur de l'environnement, du logement et des opérations de revitalisation urbaine intégrée (RUI) favorisant une participation citoyenne. On frappera à la porte des personnes habitant un secteur voué à la démolition, on sillonnera un quartier où des cas de discrimination dans le logement ont été signalés, ou encore une localité où l'on cherche à obtenir l'appui des citoyens à une revendication touchant la qualité de vie de leur milieu.

Faire du porte-à-porte n'est pas une tâche facile et cela exige beaucoup d'énergie et une bonne préparation. Il faut bien cibler la population que l'on souhaite rejoindre et préciser le message qu'on veut lui transmettre, car on dispose de peu de temps pour dire des choses qui doivent être claires et accrocheuses. Il faut par ailleurs rapidement rassurer les gens que l'on ne constitue pas une menace pour leur sécurité. Pour ce faire, il est souhaitable d'effectuer ce travail à deux et d'accorder un soin particulier à la prise de contact en ayant recours à des moyens pour s'identifier : chandail, macaron, carte d'identification. Il est préférable qu'une des deux personnes habite le milieu et soit elle-même directement touchée par ce qui fait l'objet de la démarche. Il faut enfin tenir compte de certains facteurs importants comme le moment choisi durant la

journée ou la semaine pour faire ce porte-à-porte, et la crainte que peuvent éprouver certaines personnes à ouvrir à des inconnus. Dans certains cas, le fait d'annoncer l'événement quelques jours à l'avance dans les médias ou au moyen d'un tract peut contribuer à atténuer cette méfiance.

4.1.13. *Les représentations auprès de divers paliers de gouvernement*

Souvent, les démarches de mobilisation visent des changements qui relèvent de décisions politiques. Dans ce cas, il est indispensable de faire des représentations auprès des élus et des institutions. Au-delà des campagnes de sensibilisation auprès du grand public, il est utile d'avoir des contacts directs avec les personnes qui doivent prendre des décisions sur des dossiers ou proposer des politiques. Ce contact peut se faire de diverses façons, que ce soit de manière officielle ou non officielle.

Le lobbying communautaire est une communication orale ou écrite avec un titulaire d'une charge publique dans le but d'influencer ou tenter d'influencer la prise de certaines décisions. Il consiste à approcher certains élus ou fonctionnaires pour leur expliquer des préoccupations et promouvoir des causes d'intérêt commun susceptibles de profiter à la collectivité. Cela se fait en petite délégation et de façon relativement privée. En respectant les « règles de l'art » du lobbying communautaire, on sollicite un rendez-vous, on envoie un court document sur la situation qui nous préoccupe, les solutions visées et les attentes précises à l'égard de la personne rencontrée. Lors de la rencontre, on prépare bien les interventions pour appuyer les documents soumis et on prépare les questions qui risquent d'être posées par la ou les personnes rencontrées. Ensuite, on envoie une communication écrite ou électronique pour rappeler les principaux éléments de la rencontre ainsi que les attentes et pour remercier la personne de s'y être prêtée. Tout cela se fait dans le respect des convenances. Mais on sait qu'il faut souvent maintenir un contact et parfois même exercer des pressions pour assurer un suivi. C'est là que les démarches doivent parfois devenir plus publiques et plus « pressantes ».

On peut aussi choisir de faire des représentations plus formelles et publiques par le dépôt de mémoires en commission parlementaire ou par des questions posées lors des assemblées du conseil municipal ou du conseil d'arrondissement. Dans ces cas-là, la préparation est très importante, tant pour les personnes à qui le fonctionnement des institutions politiques n'est pas familier que pour celles qui n'ont pas l'habitude de parler en public. La prise de parole lors d'une représentation publique permettra également de mobiliser des membres qui appuient les porte-parole, ce qui leur donnera la possibilité d'apprendre de cette expérience.

Ce genre de représentations plus formelles peut être complété par des démarches informelles, par exemple des rencontres dans le cadre d'événements publics où les élus font des annonces de politiques ou participent à d'autres activités : événement-bénéfice, portes ouvertes d'organisme, soirée d'information, forum, fête populaire, etc.

Enfin, les représentations publiques peuvent être l'occasion de provoquer un « événement » plus médiatique : on plante un « arbre de revendications » devant l'immeuble où a lieu la séance, on fait un tintamarre au moment de la fin de la réponse des élus en conseil municipal ou en conseil d'arrondissement, on dépose, dans la salle ou à l'extérieur, des objets qui symbolisent l'enjeu, etc.

4.1.14. *La manifestation, la marche et la vigile*

La manifestation

De tout temps, les citoyens et les citoyennes se sont rassemblés pour manifester et exprimer leur voix dans la rue. Que ce soit au regard d'un enjeu local, national ou international, la manifestation est une occasion de rassemblement qui a le pouvoir d'indiquer aux divers paliers de gouvernement la force de l'adhésion à un mouvement citoyen de protestation. Une manifestation, c'est aussi des slogans, des pancartes, des banderoles, du rythme avec musique et percussion, un trajet qui offre de la visibilité et, au terme du trajet, des discours rassembleurs ou une action médiatique. La manifestation peut être une occasion d'amener les membres ou des sympathisants du groupe à participer à toutes les étapes de préparation et de réalisation de l'événement. Mentionnons qu'il est essentiel de prévoir un service de sécurité lors des manifs ainsi qu'un véhicule pour les personnes à mobilité réduite.

Alors que dans certains pays, les manifestations sont quasi impossibles ou très violemment réprimées, dans la plupart des pays démocratiques, elles sont permises en vertu de la liberté de se regrouper. À cet égard, la manifestation est donc un droit et un contre-pouvoir. Cela ne veut pas dire pour autant que ce droit fondamental n'a pas fait l'objet de répression ou de provocation dans certains conflits qui ont jalonné l'histoire des mouvements sociaux au Québec. Lors de la grève étudiante du printemps 2012 par exemple, le droit de manifester a été réprimé par l'adoption du projet de loi 78 et, quelques semaines plus tard, par l'adoption du règlement P-6 à Montréal.

Outre ces bavures et ces dérives de la démocratie, la manifestation se révèle être une réelle opportunité pour les citoyens de se mobiliser et d’agir solidairement et publiquement pour influencer le processus de décision politique.

La marche

La marche est souvent utilisée comme un rassemblement et s’apparente de bien des façons à la manifestation. Mais ce qui l’en distingue, c’est qu’elle pourra parfois être véritablement une longue marche. Vue sous cet angle, la marche consiste à parcourir à pied de longues distances d’une ville ou d’un village à l’autre pour sensibiliser les populations des régions traversées, pour agir sur l’opinion et interpeller les pouvoirs publics. Dans cette optique, on prendra contact, dans chacune de ces villes ou villages, avec les mouvements et les personnalités susceptibles de prendre position en faveur des marcheuses ou des marcheurs et on s’assurera de former un comité de soutien pour préparer leur passage.

La longueur et la durée d’une marche sont des facteurs essentiels de son efficacité; ces facteurs sont même parfois plus importants que le nombre de marcheuses et de marcheurs. Les différentes étapes du parcours permettent en effet au temps de travailler en faveur des marcheuses et marcheurs en favorisant une lente mais sûre progression de la sensibilisation de l’opinion publique. Tout au long de la marche, des pancartes et des banderoles renseigneront les populations locales sur les revendications du groupe qui organise la marche. C’est justement cette lente mais sûre progression qui a fait de la Marche contre la pauvreté, baptisée aussi Marche du pain et des roses, organisée par la FFQ en 1995, une réussite exemplaire. Cette activité a en effet mobilisé trois contingents de femmes qui ont marché durant neuf jours, de Montréal, Longueuil et Rivière-du-Loup vers Québec. Chaque jour qui passait, l’appui de l’opinion publique aux revendications du mouvement des femmes grandissait, si bien qu’à l’arrivée des marcheuses à l’Assemblée nationale, environ 15 000 manifestantes les attendaient, une rose à la main!

La vigile

Le mot *vigile* vient du latin *vigil*, qui signifie «éveillé». Bien qu’encore souvent apparentée à la manifestation, la vigile vise généralement à rassembler des personnes autour d’une cause à la tombée du jour, d’où le lien avec l’origine

étymologique de ce terme. Loin de l'atmosphère souvent bruyante qui entoure les manifestations, la vigile sera marquée par des temps de silence, des bougies allumées, des chants, des poèmes ou la lecture d'une déclaration.

La symbolique d'une vigile sera moins une occasion de revendiquer qu'une occasion de se recueillir, de rendre hommage et de sensibiliser une population autour d'un message de paix et de non-violence, ce qui n'empêche pas, bien sûr, de réclamer que certaines actions soient prises. Quelques exemples : d'abord celui des vigiles organisées à tous les 4 octobre depuis 2006 par le groupe Sœurs par l'esprit, fondé par l'Association des femmes autochtones du Canada à la mémoire des femmes autochtones disparues ou assassinées. Ces vigiles réclament que des mesures soient prises pour mettre fin à l'indifférence qui entoure la situation des femmes autochtones et revendiquent que des foyers d'hébergement d'urgence ou provisoire pour les femmes autochtones soient installés plus près des réserves⁴³. Autre exemple : les vigiles pour la paix organisées à l'occasion de la Journée internationale pour la paix à tous les 21 septembre, dans différentes villes du monde, afin de commémorer et de renforcer les idéaux de paix de toutes les nations et de tous les peuples, et de lancer un appel mondial pour un cessez-le-feu et pour la non-violence dans les pays en guerre. Enfin, les vigiles de solidarité organisées dans le cadre de la Nuit des sans-abris permettent de rassembler chaque année, le troisième vendredi d'octobre, les personnes de la rue et la population autour d'un moment privilégié visant à briser l'indifférence et à réduire les préjugés à l'égard des personnes sans abri et à leur témoigner une réelle solidarité.

4.1.15. La flash mob

La *flash mob* est tantôt perçue comme une nouvelle forme de convivialité urbaine, de contestation et de réappropriation de l'espace public, tantôt comme un nouvel avatar de l'intervention artistique.

Issue de la philosophie d'action directe, la *flash mob*, terme anglais que l'on pourrait traduire par « foule éclair » ou « mobilisation éclair », est un rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer une action organisée à l'avance, puis se disperser rapidement. La mobilisation éclair vise à surprendre les gens dans la rue ou dans un espace public de façon spontanée et rapide. La *flash mob* est généralement organisée par le truchement des médias

43. Association des femmes autochtones du Canada : <<http://www.nwac.ca.fr>>.

sociaux, l'envoi de textos ou de listes de diffusion par courriel. Les organisateurs désignent un lieu préliminaire de rassemblement pour donner des instructions plus précises sur le lieu final au dernier moment.

La rapidité et le côté un peu subversif de ce moyen de sensibiliser, de mobiliser et de faire pression permettent de déjouer l'intervention des forces de l'ordre et, éventuellement, d'une répression ou d'une infiltration policière. Un exemple parmi tant d'autres : l'invitation à une *flash mob* pour le lancement de la semaine Quartiers sans voitures⁴⁴. Le temps d'une chanson, durant la période de pointe matinale, au milieu d'une des intersections les plus passantes de Montréal, les manifestants se sont regroupés pour donner leur appui à cette cause et filmer l'événement afin de diffuser le tout sur les médias sociaux.

On distingue la *flash mob* engagée d'autres formes de *flash mob*, par exemple les rassemblements organisés par des sociétés de relations publiques ou comme véhicule publicitaire qui, elles, n'ont rien de subversif ou de contestataire.

Dans un avenir rapproché, on peut s'attendre à voir se multiplier les *flash mobs* et autres événements du genre, particulièrement chez les jeunes militantes et militants qui sont plus partisans d'une manière directe d'agir et qui sont aussi beaucoup plus conscients du pouvoir de mobilisation qu'ont pris les divers réseaux sociaux dans notre façon quasi instantanée de communiquer de l'information.

4.1.16. Les actions de non-coopération

Selon l'Institut de recherche sur la résolution non violente des conflits (IRNC)⁴⁵, l'un des principes essentiels de la stratégie de l'action non violente est celui de la non-coopération. Ce principe repose sur l'analyse suivante : dans une société, ce qui fait la force des injustices, c'est la complicité, c'est-à-dire la coopération volontaire ou passive de la majorité silencieuse des citoyens. La résistance non violente vise à rompre cette complicité par l'organisation d'actions collectives de non-coopération avec les structures sociales, économiques ou politiques qui engendrent et maintiennent ces injustices. Voyons quelques-unes des actions de non-coopération.

44. La semaine *Quartiers sans voitures* se déroule à la fin de septembre. Elle est une initiative du Centre d'écologie urbaine de Montréal. On peut retrouver certains de ces événements sur YouTube (<<http://www.youtube.com/watch?v=ZMcUdOR9rFw>>).

45. J.M. Muller, Institut de recherche sur la résolution non violente des conflits (<<http://www.irnc.org/NonViolence/Lexique/4.Strategie/Items/20.htm>>).

La grève

Bien qu'utilisée principalement dans le cas de conflits de travail, la grève est l'une des actions de non-coopération visant à la fois à sensibiliser l'opinion publique et à forcer une entreprise ou un gouvernement à agir. Une entreprise, une administration, un système d'éducation ne peuvent fonctionner que grâce à la coopération des ouvriers, des employés et des étudiants. Dès lors, si ceux-ci décident de cesser de travailler ou de suivre leurs cours afin de faire valoir telle ou telle revendication, ils exercent une réelle force de contrainte économique et sociale sur leurs dirigeants. Ceux-ci ne pourront ignorer longtemps les requêtes qui leur sont adressées.

Lors d'une grève, la « bataille de l'opinion publique » est souvent décisive. Le rapport de force entre les deux camps s'établit généralement en faveur de celui qui bénéficie de l'appui de l'opinion publique. C'est pourquoi les grévistes doivent entreprendre des campagnes d'information et d'explication auprès du public, afin qu'il comprenne bien les enjeux du conflit en cours. C'est seulement si la justesse de la cause des grévistes est clairement perçue que la population pourra se solidariser avec elle.

La grève de la faim

La grève de la faim est une méthode de sensibilisation de l'opinion et des pouvoirs publics qui vise à dénoncer ouvertement une situation d'injustice. Comme le souligne Muller, en s'abstenant d'ingérer toute nourriture pendant plusieurs jours (entre 3 et 30 jours), les grévistes signifient l'urgence qu'il y a à se mobiliser pour corriger une injustice⁴⁶.

Une grève de la faim, surtout si elle est illimitée, est généralement une action fortement personnalisée. Le nom des grévistes, leur visage et leur personnalité sont des éléments essentiels du processus d'interpellation et de conscientisation de l'opinion publique. Les grévistes se font les porte-parole à la fois de ceux qui subissent l'injustice et de ceux qui luttent contre elle. Il importe donc qu'ils soient reconnus par les uns et par les autres. Si ce n'était pas le cas, l'action risquerait d'être vouée à l'échec. Plus encore que dans toute autre action non violente, c'est la réaction de l'opinion publique qui conditionne la réussite ou l'échec de la grève de la faim. L'épreuve de force ne se joue pas tant entre les grévistes et les tenants du pouvoir adverse qu'entre ceux-ci et l'opinion publique

46. *Ibid.*

mobilisée par la grève de la faim. L'intervention publique de personnalités et d'organisations affirmant leur solidarité avec les grévistes sera également un élément important pour donner à la grève l'audience indispensable.

Le boycott

Le boycott consiste à appliquer au domaine de la consommation le principe stratégique de non-coopération. Les propriétaires d'une entreprise commerciale ne peuvent réaliser des bénéfices que grâce à la coopération que leurs clients leur apportent en achetant leurs produits ou en recourant à leurs services. En leur retirant cette coopération, on exerce sur eux une pression qui, si elle se prolonge, les oblige à satisfaire aux exigences des organisateurs du boycott.

Selon Muller⁴⁷, différents objectifs peuvent être assignés à un boycott :

- ♦ obtenir l'amélioration de la qualité ou le retrait de la vente soit d'un produit industriel qui présente de graves malfaçons, soit d'un produit alimentaire qui s'est révélé nuisible à la santé ;
- ♦ contraindre les dirigeants d'une entreprise à reconnaître les droits des travailleurs qu'ils emploient ou à modifier certaines pratiques ;
- ♦ obtenir des responsables d'une usine qu'ils prennent les mesures nécessaires pour faire cesser l'émission de polluants ayant de graves conséquences écologiques.

Pour être efficace, un boycott doit être précédé ou accompagné d'une activité de sensibilisation informant la population ciblée par le boycott des enjeux entourant la situation, des injustices qui en découlent ainsi que, le cas échéant, des démarches déjà entreprises pour résoudre le problème. Dans certaines circonstances et pour être pleinement efficace, un appel au boycott devra aussi offrir des solutions de rechange aux personnes afin qu'elles puissent agir autrement, solidairement et de manière plus éthique sur la situation dénoncée.

Pour être efficace, le boycott devra aussi faire baisser les ventes de manière à créer pour l'entreprise un manque à gagner suffisamment important pour obliger ses dirigeants à céder devant la pression économique qui s'exerce sur eux. Le pouvoir d'achat des consommateurs devient ainsi un véritable pouvoir qui s'oppose à celui des producteurs, qui ne sauraient l'ignorer sans nuire à leurs propres intérêts. De plus, un boycott représente pour l'entreprise visée une campagne de contre-publicité susceptible de nuire sérieusement à son image de

47. *Ibid.*

marque. Signalons qu'il n'est pas nécessaire que le boycott soit total pour qu'il devienne efficace. Au-delà d'un certain pourcentage de la baisse des ventes, l'entreprise perd de l'argent et cesse d'être bénéficiaire. Encore faut-il que ce pourcentage soit atteint, ce qui implique une forte adhésion au boycott. Pour obtenir un tel appui, il ne suffit pas de lancer le mot d'ordre du boycott par un communiqué de presse et quelques affiches; il faut également distribuer des tracts et mettre en place des « piquets de boycott » à proximité des principaux points de vente d'une entreprise afin d'informer les consommateurs et de les inciter à ne pas acheter tel ou tel produit. Là encore, il est essentiel que l'action puisse s'inscrire dans la durée. Cela devrait être possible lorsque l'objectif est suffisamment clair parce que, généralement, la participation à un boycott n'entraîne pas de graves inconvénients pour les consommateurs. Ceux-ci ont moins à redouter que le boycott se prolonge que les producteurs eux-mêmes, ce qui devrait inciter ces derniers à donner aux organisateurs du boycott ce qu'ils réclament.

4.1.17. *Les actions de désobéissance civile*

La désobéissance civile fait partie de la grande famille des actions dites non violentes, au même titre que les actions de non-coopération décrites dans la section précédente. Cependant, nous estimons opportun d'en discuter séparément, car la désobéissance civile jouit d'une tradition qui lui est propre.

Selon l'IRNC, toute vie en société implique l'existence de lois. Celles-ci remplissent une fonction sociale indéniable, soit celle d'obliger les citoyens à adopter un comportement raisonnable, afin que ni l'arbitraire ni la violence ne puissent avoir libre cours. Les lois justes sont ainsi le fondement même de l'État de droit. Et, dans la mesure où la loi remplit sa fonction d'être au service de la justice, elle mérite le respect et l'obéissance des citoyens. Par contre, lorsque la loi cautionne ou engendre elle-même l'injustice, elle mérite leur mépris et leur désobéissance, la « légalité » des dispositions de la loi ne suffisant pas à fonder leur « légitimité ».

Dans ce contexte, lorsque les moyens prévus ou permis par la loi se révèlent inopérants, il peut devenir nécessaire de passer outre aux obligations ou aux interdits de la loi, car l'obéissance à la loi ne dégage pas le citoyen de sa responsabilité. Selon les partisans de la désobéissance civile, celui qui se soumet à une loi injuste porte une part de la responsabilité de cette injustice, car ce qui fait l'injustice, ce n'est pas tant la loi injuste que l'obéissance à la loi injuste. Dès lors, pour lutter contre l'injustice, il peut être nécessaire de désobéir à la loi, car ce qui doit parfois dicter le comportement du citoyen, ce n'est pas ce qui est légal mais ce qui est légitime.

Selon Muller, « l'histoire nous apprend en effet que la démocratie est beaucoup plus souvent menacée par l'obéissance aveugle des citoyens que par leur désobéissance. En réalité, l'obéissance passive des citoyens fait la force des régimes totalitaires et leur désobéissance peut devenir le fondement de la résistance à ces mêmes régimes⁴⁸ ». Et « la démocratie exige des citoyens responsables et non pas des citoyens disciplinés⁴⁹ ». En ce sens, la désobéissance civile apparaît comme l'une des garanties de la démocratie, même si celle-ci, forcément, ne peut pas l'inclure, dans sa propre loi. Mais, soutient l'IRNC, pour que sa légitimité démocratique puisse être reconnue par l'opinion publique, il est essentiel que la désobéissance reste civile, c'est-à-dire qu'elle respecte les règles de la « civilité » et soit donc non violente.

Au Québec, les actions de désobéissance civile ont particulièrement marqué l'histoire des luttes altermondialistes, anticapitalistes et étudiantes. De l'Opération SalAMI, contestant l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) à Montréal en 1998, aux manifestations étudiantes et des casseroles de l'après-« loi 78 » en 2012, en passant par la tactique du Black Bloc pour faire tomber le mur de sécurité lors du Sommet des Amériques à Québec d'avril 2001, les exemples de telles manifestations de résistance se multiplient.

Selon Philippe Duhamel, l'un des organisateurs de l'Opération SalAMI, la désobéissance civile est une action : 1) citoyenne, « qui interpelle la collectivité, la société en son entier » ; 2) politique, « mue par une motivation responsable en faveur de l'intérêt collectif [...] l'élément "désobéissance" traduit d'abord la notion de transgression, d'infraction, le fait de commettre délibérément une action interdite par la législation ou la réglementation en vigueur » ; 3) non violente, car « seule la désobéissance "démilitarisée", donc sans arme et sans violence, peut être civile » ; 4) « une action caractérisée par la "civilité". Elle s'appuie sur la profonde vertu de la citoyenneté, une certaine bienveillance empreinte des valeurs que sont le respect et la démocratie ». À cette définition s'ajoute « un élément de défi public assumé⁵⁰ ».

48. *Ibid.*

49. *Ibid.*

50. R. Jasmin (2010), « Les fruits de SalAMI », *Relations. Le pouvoir de la désobéissance civile*, n° 743, p. 13-15.

La désobéissance civile fait partie de l'arsenal tactique d'autres organisations au Québec, sans être nécessairement au cœur de leurs pratiques. Par exemple, le Front populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a déjà utilisé cette tactique dans ses campagnes pour l'accès au logement. En octobre 2010 :

Plus de 450 mal-logés et sans-abri ont exprimé leur colère contre les choix budgétaires du gouvernement conservateur de Stephen Harper, en bloquant des bureaux de la Force aérienne du Canada, au 400 rue Cumberland, à Ottawa. Le Front d'action populaire en réaménagement urbain, un regroupement québécois pour le droit au logement, voulait ainsi protester contre la décision de réduire d'un milliard de dollars par an, à compter du 1^{er} avril 2011, les fonds consacrés à la construction et à la rénovation de logements sociaux au Canada. Le FRAPRU ne digère pas que ces réductions surviennent au moment où le gouvernement vient d'accorder, sans appel d'offres, neuf milliards de dollars à la compagnie américaine Lockheed Martin pour l'achat de 65 avions chasseurs F-35, de même que des sommes pouvant s'élever jusqu'à sept milliards de dollars pour leur entretien⁵¹.

Jugeant qu'il était injuste et illégitime que le gouvernement fédéral investisse autant dans la guerre, quand il y a autant de personnes sans abri ou mal logées, les manifestants n'ont pas hésité à contrevenir à la loi pour faire passer leur message.

Dans la même lignée, le Regroupement des Centres de femmes du Québec (L'R) a organisé une série d'actions dites « dérangeantes », telle l'occupation de bureaux du ministère de la Santé et des Services sociaux, afin de mettre fin à une mesure jugée injuste, soit celle de la taxe santé. En fait, dans un contexte de crise économique et d'attaques frontales par les forces néolibérales, de plus en plus d'organisations décident d'enfreindre la loi dans l'optique de lancer un défi public aux autorités et de démontrer par leurs actes qu'elles n'accepteront pas que le bien commun soit privatisé⁵².

4.1.18. *Les tactiques d'une politique de l'agir*

Les tactiques d'une politique de l'agir qui cherchent à agir sans l'intermédiaire des pouvoirs institués et dans une perspective de résistance recouvrent une grande diversité des formes d'action et d'expression. Pour mieux comprendre

51. FRAPRU (2010), <<https://www.newswire.ca/news-releases/le-frapru-bloque-un-edifice-des-forces-aeriennes-du-canada-a-ottawa--dulogement-social-au-lieu-des-f-35-545939162.html>>, consulté le 13 octobre 2020.

52. Voir, par exemple, le site de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics : <<http://www.nonauxhausses.org/>>.

leurs multiples représentations et saisir leur diversité, nous nous reportons à la typologie élaborée par Richard Day (2005), qui les regroupe en quatre types selon leur forme⁵³.

En premier lieu, l'action directe, qui cherche à **subvertir par la parodie**, implique de tourner en dérision, de dénoncer ou de transformer le sens des produits ou phénomènes découlant d'une relation de pouvoir illégitime afin d'en bouleverser la mainmise. Il s'agit en fait de détourner le sens d'une chose pour créer une « situation » autre qui va au-delà de la simple critique. Le deuxième type, consistant à **perturber les institutions existantes**, vise à entraver ou à déstabiliser le flux du pouvoir de l'État et des entreprises capitalistes, notamment en détruisant de la propriété ou en organisant un blocus ou une occupation. La logique derrière cette tactique est de rendre plus difficile le fonctionnement normal du système dominant pour une minute, une heure ou, dans l'idéal, pour toujours. Selon Richard Day, une des limites importantes des actions visant à interférer avec le flux du pouvoir de l'État et des entreprises capitalistes, c'est que leurs gains ne sont que des victoires à court terme, car, rapidement, le flux momentanément bloqué passe par un autre chemin. C'est pour cela que deux autres tactiques s'ajoutent à la brochette des tactiques d'une politique de l'agir. Il s'agit de **préfigurer** ou de **créer**, ici et maintenant, des **alternatives aux institutions et formes existantes**. Cela correspond à toutes formes d'alternatives concrètes mises sur pied afin de réduire le pouvoir du projet hégémonique capitaliste et des normes sociales, mais aussi pour redonner du pouvoir au peuple. C'est cette combinaison de tactiques qui caractérise la politique de l'agir telle qu'elle est mise en pratique au Québec par un nombre grandissant de groupes et de réseaux libertaires, anarchistes et anti-autoritaires.

Pour illustrer cette logique d'action et les tactiques qui y sont associées, nous utiliserons l'exemple de l'intervention des libertaires dans le quartier de Pointe-Saint-Charles à Montréal⁵⁴. La présence libertaire se fait sentir dans ce quartier ouvrier depuis 2005, date de mise sur pied du collectif anarchiste La Pointe libertaire⁵⁵. Ce collectif travaille principalement à des enjeux d'aménagement urbain et de gentrification dans une perspective de réappropriation des espaces et institutions politiques, économiques, sociales et culturelles par les

53. Day, *op. cit.*

54. Pour plus d'information, voir A. Kruzynski et M. Silvestro (2013), « Proximité physique, vie de quartier et luttes anarchistes », dans R. Bellemare-Caron, E. Breton, M.-A. Cyr, F. Dupuis-Déri et A. Kruzynski (dir.), *Nous sommes ingouvernables. Les anarchistes au Québec aujourd'hui*, Montréal, Lux.

55. La Pointe libertaire: <<http://www.lapointelibertaire.org>>.

résidents du quartier. En 2007 est né un autre groupe de tendance libertaire, le Centre social autogéré (CSA) de Pointe-Saint-Charles⁵⁶. L'objectif de ce dernier est de se (ré)approprier un bâtiment vacant du quartier pour y installer des projets autogérés, notamment des salles de spectacle et de cinéma, un café bar militant, un atelier de réparation de vélos, des serres et une auberge de passage.

Les deux groupes partagent l'analyse qui sous-tend une politique de l'agir. Suivant cette dernière, La Pointe libertaire, explicitement anarchiste, expose ainsi sa vision :

Nous rejetons les structures hiérarchiques et centralisées de l'État et de ses institutions (éducation, santé, justice, etc.). Dans cette même foulée, nous remettons en question cette aspiration des partis politiques de gauche (le plus souvent littéralement calqués sur les structures étatiques) d'accéder au pouvoir et de gérer l'État au nom des citoyens et des citoyennes, en croyant possible de démocratiser, par la représentation politique, un système basé sur la domination et le pouvoir d'une minorité.

Rejetant toutes les formes de domination et d'exploitation, le CSA, quant à lui, se réclame d'une « attitude de confrontation envers les organisations capitalistes et impérialistes locales, nationales et mondiales qui appelle tant à l'action directe, la désobéissance civile ou toutes autres formes de résistances ». Une analyse d'une sélection d'actions entreprises par ces deux groupes nous permettra de mieux comprendre comment s'articule une politique de l'agir dans le concret.

Sécuriser et embellir un passage au cœur du quartier

Au cœur du quartier de Pointe-Saint-Charles se trouvent un viaduc et un immense mur aveugle sur lequel passent les trains du Canadian National (CN). Pendant plusieurs années, les groupes communautaires n'ont cessé de demander à l'arrondissement de sécuriser le bout d'une piste cyclable qui passe en dessous de ce viaduc, jugeant que l'aménagement est très dangereux pour les cyclistes. Ces mêmes groupes ont demandé à plusieurs reprises au CN de leur donner la permission de réaliser une murale sur le mur en béton qui représente une plaie visuelle pour le quartier. Ces deux demandes sont restées sans suite pendant des années. En 2006, La Pointe libertaire s'est jointe à l'Opération populaire d'aménagement⁵⁷ pour lancer un ultimatum à l'arrondissement : « Si d'ici deux

56. Le Centre social autogéré : <<http://www.centresocialautogere.org>>.

57. Cette initiative populaire a vu le jour en 2004 et consiste en une appropriation collective et citoyenne des enjeux d'aménagement dans le quartier Pointe-Saint-Charles (<<http://ccpsc.qc.ca/opa>>).

semaines, la piste n'est pas sécurisée, nous allons le faire nous-même.» La Pointe libertaire était prête à effectuer les travaux : installer un miroir, des panneaux de signalisation et un muret en béton qui protégerait la piste des voitures. À l'intérieur de deux semaines, l'arrondissement avait effectué les travaux : la rue a été transformée en artère à sens unique ; des poteaux ont été installés autour de la piste et des panneaux de signalisation ont été ajoutés. Ici, la menace d'une action directe a contribué à déstabiliser (**perturber**) l'état normal des choses à l'intérieur des murs de l'arrondissement et à forcer les élus et les fonctionnaires à agir dans un délai raisonnable.

À la même occasion, La Pointe libertaire a réalisé un dessin en trompe-l'œil sur le mur aveugle. Ce trompe-l'œil a pour origine une vieille revendication du quartier, soit de percer le mur de béton qui divise le quartier en deux pour que les vélos et les piétons puissent traverser en toute sécurité. Ce dessin vient détourner le sens d'un mur gris et décrépit en créant une « situation » autre – un premier tableau d'une éventuelle murale. Quelques mois plus tard, des membres de La Pointe libertaire furent arrêtés et accusés de méfait pour avoir réalisé un deuxième tableau sur le même mur, cette fois-ci représentant l'évolution de l'humanité vers la « vélorution », autre **acte de subversion**. Après deux ans de négociations avec le plaignant – le CN –, une entente⁵⁸ fut signée permettant la réalisation d'une murale sur toute la surface du mur sur le thème « quartiers autogérés, quartiers libérés ». Ce thème n'est pas anodin ; il a été choisi en fonction de la tactique de **construction d'alternatives** aux institutions hégémoniques existantes. Voici un extrait de l'appel pour la réalisation de cette murale :

Nous sommes convaincus que la construction d'un monde meilleur, basé sur la justice sociale, l'entraide, la coopération, le respect et la liberté, passe par l'implication directe des gens dans la gestion de leurs communautés, de leurs institutions sociales, économiques et politiques. C'est pour ça que nous invitons toutes celles et ceux qui sont inspirés par ce thème et qui veulent embellir leur quartier à participer à la réalisation de cette murale⁵⁹.

Et c'est pour **préfigurer** le mode de fonctionnement d'une société autogérée que le collectif a choisi de mener ce projet en utilisant des formes organisationnelles et des modes de fonctionnement qui s'inspirent de la démocratie directe. Les personnes directement concernées sont invitées à participer à la conception et à la réalisation du projet du début à la fin. Concernant le fonctionnement, pour

58. Partout au Canada, le CN a des murs aveugles qui traversent des quartiers populaires. Le CN a toujours refusé les demandes des résidents et des groupes qui voulaient réaliser des murales pour embellir leur milieu de vie. L'entente à Pointe-Saint-Charles est un projet pilote pour le CN.

59. La Pointe libertaire : <<http://www.lapointelibertaire.org/node/1423>>.

s'assurer que tout le monde comprend bien les enjeux et demeure sur la même longueur d'onde, les décisions sont prises par consensus; par ailleurs, pour éviter la spécialisation et la concentration du pouvoir, la rotation des tâches et l'autoformation seront de mise et, finalement, des mécanismes d'animation et de communication seront mis en place pour faciliter la construction de rapports sociaux plus égalitaires.

Ces deux exemples démontrent qu'en refusant d'attendre après les autorités et en agissant directement sur le problème, il est possible d'obtenir rapidement des résultats tangibles. Si les autorités n'avaient pas agi, dans l'un et l'autre cas, La Pointe libertaire était prête à effectuer les travaux de sécurisation et d'embellissement elle-même, sans en demander la permission. Le collectif tente aussi, par ses choix organisationnels, de créer les conditions pour que les gens du quartier intéressés par ces projets puissent se familiariser avec la notion de démocratie directe et expérimenter avec des formes d'organisation autonomes et autogérées. Ce sont ces éléments qui font la différence avec une politique de revendication.

Se (ré)approprier des espaces urbains

Les stratégies du Centre social autogéré se situent aussi dans la logique d'une politique de l'agir, comme l'illustre cet extrait d'une brochure du groupe: « Une leçon qu'on tire de l'histoire des luttes à La Pointe, c'est que si on veut quelque chose, faut pas attendre après les autorités [...] faut le faire nous-mêmes! C'est pour ça qu'on propose d'installer un Centre social autogéré (CSA) dans un des bâtiments des terrains du CN⁶⁰. »

Après deux ans d'organisation, de concertation avec les acteurs communautaires du quartier et de mobilisation, le CSA décide d'occuper une usine de chandelles abandonnée, aux abords du canal Lachine. Le propriétaire de ce bâtiment industriel, situé sur le seul terrain riverain où il n'y avait pas de copropriétés (condos), avait annoncé son intention de le démolir et de construire un complexe de copropriétés de six étages. Suivant la logique d'une politique de l'agir, le CSA a occupé les lieux afin d'interférer avec la poursuite de ce projet jugé néfaste pour la communauté par un grand nombre d'acteurs locaux, incluant la Table de concertation des groupes communautaires Action-Gardien. Utilisant aussi la tactique de **construction d'alternatives** autonomes et autogérées, le CSA a monté en moins de 24 heures, à partir de matériaux récupérés et en ne comptant

60. Extrait de la brochure *Vers un centre social autogéré sur les terrains du CN* (2007).

que sur les bras des centaines de militants impliqués, une salle de spectacle, un dortoir, une cuisine et des toilettes. En effet, la tactique de la **préfiguration et de la construction** dans l'«ici et maintenant» d'un autre vivre-ensemble est au cœur de ce projet depuis ses débuts.

Les membres du CSA souhaitent que cet espace autogéré devienne un lieu d'échanges, de rencontres, de débats, de détente et d'actions, qui permettrait de créer des liens sociaux différents de ceux qu'impose la vie urbaine contemporaine. Ils rêvent d'un lieu d'initiatives populaires, ouvert à tout projet conforme à la charte qu'ils ont collectivement adoptée. Bref, un centre d'élaboration de solutions créatives, un espace de convergence et de résistance. En rendant un peu de la ville à ses habitants, le projet du CSA espère encourager la réflexion sur les modes de vie actuels. Pour ceux-ci, l'incitation à construire de nouvelles alternatives dans tous les domaines s'inscrit dans un projet dont le monde a désespérément besoin. Comme c'est le cas pour La Pointe libertaire, le CSA fonctionne par démocratie directe et a développé un mode de fonctionnement cohérent avec les valeurs qui l'animent.

Le CSA emploie aussi la tactique de la **subversion par la parodie**, en cachant l'identité des porte-parole médiatiques derrière des masques de carnaval décorés aux couleurs du groupe et des pseudonymes issus de jeux de mots. Ce sont «les Grand'Maison, famille établie dans et amoureuse du Sud-Ouest de Montréal» qui ont été à l'avant-scène médiatique, notamment «Squat Grand'Maison», «Yvan D. Grand'Maison», «Sema Grand'Maison» et «Aquila Grand'Maison». Les porte-parole ayant systématiquement refusé de se démasquer, les médias de masse ont été forcés d'accepter cette action de dénonciation par la dérision de leurs propres méthodes axées sur le vedettariat et le spectacle. Utilisant toujours la tactique de la **construction d'alternatives**, le CSA est aussi son propre média. Refusant de compter sur les médias de masse (un intermédiaire) pour faire passer son message, il crée ses propres informations qu'il diffuse sur son site Internet et réalise des capsules vidéo sur différents enjeux reliés au projet⁶¹.

Les actions du CSA, combinées à celles des autres acteurs communautaires, ont forcé l'arrondissement à tenir une consultation publique sur le projet et à négocier avec le propriétaire une modification du projet. Depuis, le CSA s'est joint à un comité de groupes communautaires du quartier pour obtenir la cession gratuite par le promoteur immobilier d'un bâtiment de 100 000 pieds carrés sur

61. Voir <<http://www.centresocialautogere.org/fr/category/sections/grands-dossiers/occupationde-2009>>.

les terrains du CN. Ces tactiques d'une politique de l'agir, combinées aux actions des autres acteurs du quartier auprès de la mairie de l'arrondissement, ont finalement abouti à des gains concrets. En 2011, le bâtiment convoité, sa décontamination ainsi que 800 000 \$ ont été concédés, inscrivant une grande victoire dans « la construction de collectivités locales fortes, libertaires et motivées par leur prise en main autonome⁶² ».

4.2. Les outils

4.2.1. Le tract et le dépliant

Le tract

Le tract est un feuillet ou une petite brochure distribué de main à main à des fins de propagande ou pour faire passer une information à un maximum de gens, soit lors de rassemblements militants, pour annoncer une rencontre ou une activité, soit dans le contexte d'une action directe. Le tract sera « artisanal » ou imprimé de manière professionnelle. Sur le plan technique, le tract doit être conçu simplement. Le texte sera court, précis et rédigé dans une langue correcte. Il contiendra une information factuelle vérifiable, par exemple « 300 000 femmes sont victimes de violence chaque année ». Les titres et sous-titres seront dénonciateurs, revendicateurs ou mobilisateurs. Le nom du groupe, un numéro de téléphone ou l'adresse d'un site Internet permettront aux personnes d'obtenir des renseignements supplémentaires.

Certains organismes communautaires ont fait preuve d'imagination dans l'utilisation de ce moyen comme outil de sensibilisation et de mobilisation. On a vu apparaître entre autres le tract sous forme de carton à accrocher, du style de ceux que l'on trouve dans les chambres d'hôtel, pour sensibiliser les ménages locataires des quartiers lors de campagnes d'information sur les droits et responsabilités des locataires ou sur des problèmes plus spécifiques, comme la discrimination exercée par certains propriétaires dans les quartiers populaires.

Le dépliant

Le dépliant, bien qu'il soit généralement utilisé comme outil de communication pour faire connaître un organisme, s'emploie également comme outil de sensibilisation et de mobilisation, notamment lorsqu'un formulaire d'inscription pour

62. Kruzyński et Silvestro, *op. cit.*, p. 151.

devenir membre de l'organisme est inclus dans le dépliant. Lorsqu'il est bien conçu et attrayant et qu'il utilise judicieusement l'écrit, la couleur et l'image, le dépliant devient presque un incontournable dans toute activité ou campagne de sensibilisation. Laisse à des endroits stratégiques ou distribué à un kiosque lors d'un événement public, le dépliant permet aux personnes qui le reçoivent d'en faire une lecture plus approfondie au moment où cela leur conviendra et ainsi de mieux connaître les enjeux d'un projet ou d'une lutte et la nature de l'organisme ou de la coalition qui en est l'instigateur.

Par exemple, dans la région des Laurentides, le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF) de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte a conçu un dépliant fort attrayant qui explique à la population les caractéristiques écologiques du territoire à protéger, les revendications du groupe et la mission du CRPF. Quelques photos du site à protéger, une carte délimitant les contours du projet du territoire à préserver et un formulaire d'inscription pour devenir membre du comité complètent ce dépliant qui vise à sensibiliser et à mobiliser les citoyennes et les citoyens des trois municipalités concernées.

4.2.2. *L'affiche*

On peut lire l'histoire des mouvements sociaux au Québec à travers ses affiches. Que ce soit pour exprimer leurs revendications, appeler à la mobilisation ou servir d'outil de sensibilisation, les affiches ont été et sont encore le reflet des luttes sociales au Québec. Ces affiches que l'on épingle dans les locaux des organismes ou sur les murs, que l'on colle la nuit tombée sur les murs, les poteaux et les panneaux des édifices en construction, ou encore que l'on fixe au bout d'un bâton pour en faire des pancartes, sont autant d'images qui reflètent les aspirations collectives et invitent à agir⁶³.

63. Pour se convaincre de la force d'évocation d'une affiche et de son importance comme outil de sensibilisation, de mobilisation ou de pression, J.P. Boyer, J. Desjardins et D. Widginton ont réuni dans l'ouvrage *Affiches des mouvements sociaux au Québec (1966-2007)*, chez Lux Éditeur, 659 affiches retraçant l'histoire des mouvements sociaux du Québec. S'y retrouve une sélection d'affiches du mouvement syndical, des organisations politiques de gauche, des groupes populaires engagés dans la défense des droits sociaux, des groupes de femmes, des groupes de pression, des groupes de solidarité internationale, des organisations culturelles ainsi que du mouvement altermondialiste.

En dépit de son caractère éphémère, la création d'une affiche mérite qu'on y consacre réflexion et talent. Et pourquoi pas en sauvegarder une ou deux copies pour les donner au Centre de recherche en imagerie populaire (CRIP) pour le bénéfice de notre histoire collective ?

Enfin, détail intéressant que permettent maintenant les TIC, de plus en plus de groupes expédient leur affiche en format PDF aux personnes et aux organismes sympathisants. Grâce à la qualité d'impression de la plupart des imprimantes couleur, on peut ainsi reproduire facilement ces affiches en autant de copies que nécessaire.

4.2.3. La photo, la vidéo et le documentaire engagé

La photo et la vidéo sont des moyens de sensibilisation et de mobilisation couramment utilisés par les groupes dans leurs pratiques d'action collective. Grâce à l'émotion véhiculée par l'image, il est en effet beaucoup plus facile de faire la démonstration d'une situation comportant une charge dénonciatrice ou mobilisatrice. Depuis quelques années, les technologies numériques de photo et de prises de vues, de traitement de l'image et de montage vidéo en facilitent l'utilisation. Sur le plan de la production culturelle, le film documentaire engagé accompagne aussi de plus en plus de nouvelles formes d'engagement collectif, tantôt en illustrant la réalité des vies humaines affectées par les injustices, tantôt en contribuant à éveiller les consciences à des réalités sociales, politiques, économiques et environnementales.

La photo

La photo, que ce soit dans le cadre d'une exposition photographique, d'une projection, ou encore comme outil complémentaire lors d'une conférence ou d'un atelier de formation, peut être un moyen de sensibilisation très efficace. Par exemple, l'organisme Équiterre, qui a comme mission de contribuer à bâtir un mouvement citoyen en prônant des choix individuels et collectifs à la fois écologiques et socialement équitables, utilise l'exposition photodocumentaire pour sensibiliser la population à diverses réalités sociales et aux alternatives qui existent pour agir positivement sur ces réalités.

La vidéo

La vidéo permet de passer un message de façon stimulante et d'aller chercher les dynamiques d'un quartier ou d'un projet ainsi que des témoignages de personnes vivant la situation ou le problème social sur lequel on souhaite agir. La vidéo est

aussi un moyen d'impliquer des personnes dans la production, et ce, avec un minimum de formation. On peut en effet apprendre assez facilement à manipuler la caméra pour filmer des images intéressantes et signifiantes. Par contre, l'étape du montage requiert des compétences techniques, du temps et un équipement adéquat. Un soutien technique peut parfois être offert à un coût minime par certaines coopératives de production et certains établissements d'enseignement.

Sur le plan de l'utilisation, le visionnement d'une vidéo est généralement précédé d'une courte présentation et suivi d'une période de discussion. Cette période d'échange de vues sert à établir des liens avec le vécu et la perception des participants, à définir des moyens concrets de passer à l'action et à vérifier le degré d'intérêt ou d'engagement possible. Le rôle de l'animateur est donc très important, à la fois pour susciter la participation et pour mettre en évidence la nécessité et l'efficacité d'une action collective.

Si l'on prévoit que la vidéo sera utilisée par différents groupes et animateurs, il sera utile de réaliser un guide d'animation qui fournira à l'animateur des thèmes de discussion, des questions s'y rattachant et de l'information complémentaire à donner aux participants.

Le documentaire engagé

De nombreux documentaires témoignent, hier comme aujourd'hui, de l'engagement social et politique de leurs auteurs. Des cinéastes documentaires comme Manon Barbeau (*L'armée de l'ombre*), Magnus Isacson (*Ma vie réelle*; *L'art en action*), Richard Desjardins (*L'erreur boréale*; *Le peuple invisible*; *Trou Story*) et Hugo Latulippe (*Bacon, le film*; *Manifestes en série*) ont toutes et tous, à leur façon, suscité des polémiques au Québec. Ces documentaires ont contribué à faire évoluer mythes et préjugés à l'égard des populations marginalisées, à éveiller les consciences, voire à provoquer une vague de contestation populaire ayant forcé les gouvernements à modifier des lois et réglementations jugées injustes.

4.2.4. Quelques autres outils

Au cours des dernières années, les organismes communautaires ont conçu et diffusé une quantité impressionnante d'outils, dont certains ont le mérite de sortir des « sentiers battus ». Ces outils prennent divers formats qui vont du guide d'animation proposant une démarche de conscientisation au jeu format géant sur des thématiques sociales, en passant par le conte pour enfants et la bande

dessinée. Souvent inspirés des pratiques d'éducation populaire, ces outils ont su s'adapter à la culture du milieu populaire en favorisant l'expression du vécu et le cheminement critique.

La réalisation et l'utilisation de tels outils s'étendent à plusieurs champs de pratique en action communautaire. On retrouve des exemples de leur utilisation dans des contextes aussi variés que la lutte contre la pauvreté, la défense des droits, la promotion de la paix et le développement local.

Parfois, ces outils sont créés dans le contexte d'un événement plus large, comme ce fut le cas lors de la création et de la distribution de « faux » formulaires de contravention remis à des véhicules en « délit écologique » par l'Action terroriste socialement acceptable (ATSA), lors de l'événement *Attentat # 10*. Lors de cet événement, près de 350 citoyens sont devenus « brigadiers » volontaires pour émettre 10 000 contraventions vertes. Ces brigadiers ont eu la tâche de cibler les véhicules surdimensionnés à consommation excessive, les véhicules en marche au ralenti, les véhicules utilisant un démarreur à distance et les « minounes » polluantes. Par cet attentat à la voiture toxique, l'ATSA a créé à la fois un objet d'art, un outil de sensibilisation et un moyen de pression politique⁶⁴, puisque des copies de toutes ces contraventions ont été remises à la Ville de Montréal.

4.3. Les communications

Les communications recouvrent un large éventail de moyens de communication : médias de masse, médias communautaires et alternatifs, médias sociaux, etc. Comprendre le rôle des communications et savoir choisir et utiliser efficacement les divers moyens de communication dans le contexte d'une stratégie d'action collective sont des atouts indispensables en action communautaire.

Le chapitre qui suit permettra d'approfondir le rôle et les techniques d'utilisation des médias et de saisir leur potentiel d'utilisation en action communautaire. Ce chapitre analysera aussi le renouvellement des formes d'action communautaire à l'ère du numérique et la manière dont les TIC sont en train de s'imposer dans l'univers du militantisme.

64. Action terroriste socialement acceptable (2008), *ATSA: quand l'art passe à l'action*, Montréal, Édition Publishing.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- ALINSKY, S. (1976), *Manuel de l'animateur social*, Paris, Seuil, 248 p.
- AMPLEMAN, G., BARNABÉ, J., COMEAU, Y. et al. (1987), *Pratiques de conscientisation 2*, Québec, Collectif québécois d'édition populaire, 366 p.
- AMPLEMAN, G., DORÉ, G., GAUDREAU, L. et al. (1983), *Pratiques de conscientisation : expériences d'éducation populaire au Québec*, Montréal, Nouvelle Optique, 304 p.
- BOAL, A. (1977), *Théâtre de l'opprimé*, Paris, Maspero, 209 p.
- BOURQUE, D. et al. (dir.) (2007), *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 534 p.
- BOYER, J.P., DESJARDINS, J. et D. WIDGINGTON (2008), *Affiches des mouvements sociaux au Québec. 1966-2007*, Montréal, Lux, 360 p.
- CARON, C., «Seattle, dix ans après», *Relations*, n° 736, novembre 2009.
- CARON, C., «Le pouvoir de la désobéissance civile», *Relations*, n° 745, septembre 2010.
- CARON-BELLEMARE, R., BRETON, É., CYR, M.A., DUPUIS-DERI, F. et A. KRZYNSKI (2013). *Nous sommes ingouvernables : les anarchistes au Québec aujourd'hui*, Montréal, Lux, 353 p.
- DAY, R.J.F. (2005), *Gramsci Is Dead : Anarchist Currents in the Newest Social Movements*, Toronto, Between the Lines, 254 p.
- FOUGIER, E. (2004), *Altermondialiste, le nouveau mouvement d'émancipation ?*, Paris, Lignes de repères, 174 p.
- FREIRE, P. (1974), *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero, 202 p.
- KLEIN, N. (2008), *La stratégie du choc : la montée d'un capitalisme du désastre*, Montréal, Leméac/Actes Sud.
- KRZYNSKI, A. et R. SARRAZIN (2010), «Ni Dieu ni Maître : les anarchistes contemporains», *À bâbord*, 34.
- LAMBERT-PILOTTE, G., DRAPEAU, M.-H. et A. KRZYNSKI (2007), «La révolution est possible : portrait de groupes autogérés libertaires au Québec», *Possibles (Les jeunes réinventent le Québec)*, vol. 31, n°s 1-2, p. 138-159.
- LAMOUREUX, E. (2009), *Art et politique. Nouvelles formes d'engagement artistique au Québec*, Montréal, Écosociété, 272 p.
- RAVET, J.C., «Le devoir politique de désobéir. Entrevue avec Jean-Marie Muller», *Relations*, n° 743, septembre 2010, p. 17-19.
- TOURAINÉ, A. (1973), *La production de la société*, Paris, Seuil, 542 p.

WEBOGRAPHIE SÉLECTIVE

- INSTITUT DE RECHERCHE SUR LA RÉOLUTION NON VIOLENTE DES CONFLITS :
 <<http://www.irnc.org/NonViolence/Lexique/4.Strategie/Items/20.htm>>.